

NEUILLY
SAISANKE
ÉCHOS

LA FÊTE DU PARC



PARC DES COTEAUX
D'AVRON

CHEMIN DES PELOUSES
D'AVRON

NOUVELLE DATE
SAMEDI 6 JUILLET 2013

DE 12H A 19H

Les commerçants engagés pour le renouveau du centre-ville..... p.5

Inondations : le personnel communal se mobilise pour les Nocéens..... p.20

Quatre séances de ciné en plein air cet été..... p.24

Sommaire

■ Édito.....	3
■ Courrier des lecteurs.....	4
■ Dossier Centre-ville.....	5-7
■ Démocratie locale.....	8-10
■ Culture.....	11
■ Associations.....	12
■ Neuilly-Plaisance au jour le jour.....	13-22
■ Sortir à Neuilly-Plaisance.....	23-26
■ Commerces.....	27-28
■ Travaux.....	29
■ Bloc notes.....	30
■ Echo tri.....	30
■ Les jeux du mois.....	31
■ Tribunes.....	32
■ Etat civil.....	33
■ Programme cinéma.....	34-35

Les grands rendez-vous

Samedi 6 juillet :

De 12h à 19h : Fête du Parc, prairie du parc des coteaux d'Avron, Chemin des Pelouses d'Avron

Dimanche 14 juillet :

11h : Cérémonie commémorative de la Fête Nationale, square du Souvenir Français

Dès lundi 15 juillet :

Mini-camps "nature", Parc des coteaux d'Avron et terrains Lafarge

Les 15 et 16 juillet pour les 11 - 14 ans

Les 29 et 30 juillet pour les 15 - 17 ans

Les 5 et 6 août et les 19 et 20 août pour les 8 - 10 ans

Les 20 et 21 juillet et les 10 et 11 août pour les adultes et familles

Plus d'informations sur www.mairie-neuillyplaisance.com

Samedi 24 août :

14h45 : Cérémonie commémorative de la Libération de Paris

Judi 29, vendredi 30 et samedi 31 août, et lundi 2 septembre :
Inscriptions groupées, Salle des Fêtes

Samedi 7 septembre :

De 11h à 21h : Fête de la rentrée des associations, prairie du parc des coteaux d'Avron, Chemin des Pelouses d'Avron

Toute la journée : Lancement de la grande opération "Bienvenue dans vos commerces du Cœur de Ville", prairie du parc des coteaux d'Avron, Chemin des Pelouses d'Avron

Vendredi 13 et samedi 14 septembre :

Festival Trop Plein de Sons au Cabaret Sauvage à Paris 19^e

Dimanche 15 septembre :

De 8h30 à 18h30 : Brocante, avenue Foch et avenue Perdrigé

11h : Apéro du Maire, 52 avenue Foch

Le programme **Cinéma**



"La Fauvette" Informations 01 41 53 34 98

Neuilly-Plaisance Echos

Le Mensuel des Nocéens - Hôtel de Ville - 6, rue du Général de Gaulle - 93360 Neuilly-Plaisance - 01 43 00 96 16 - Directeur de la publication : Christian Demuynek - Collaboration : X. Pizay - F. Baron - Y. Azoune - J. Egger - J.M. Morin - C. Blondin - F. Rola - Crédits Photographiques : Mairie de Neuilly-Plaisance - Photos non-contractuelles - PAO-GRAVURE-IMPRESSION : La Station Graphique - Zone Industrielle les Richardets - 14/16, rue du Ballon - 93165 Noisy-le-Grand Cedex - Tél : 01 48 15 58 10 - Imprimé sur papier recyclé.





“Inondations : la solidarité nocéenne une nouvelle fois prouvée”

“ Le 19 juin dernier, en fin d’après-midi, notre ville a été submergée par les eaux. Neuilly-Plaisance a été l’une des communes les plus touchées de Seine-Saint-Denis par cet orage qualifié de “quinquagennal”. 272 800 m³ d’eau se sont abattus sur Neuilly-Plaisance ! Du jamais vu de mémoire de Nocéens ! Alors que nous possédons deux bassins de rétention, il en aurait fallu 15 de plus pour faire face à ces pluies diluviennes. Ces pluies ont causé de nombreux dégâts, tant chez les Nocéens que dans les bâtiments municipaux. Face à cette situation exceptionnelle, les services municipaux ont répondu présents pour venir en aide aux sinistrés et prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité physique, matérielle et morale de chacun. Ainsi, une trentaine d’employés municipaux, cinq pompes et quatre camions-pompe à gros débit ont été dépêchés sur le terrain pour aider les Nocéens : vider l’eau des habitations en priorité, puis les caves, et enfin les bâtiments communaux. En parallèle, les services municipaux ont également été mobilisés pour assurer et sécuriser les déplacements des Nocéens.

Au total, les services sont intervenus chez 150 familles nocéennes, situées sur toute la ville.

Dans le même temps, une dizaine d’agents communaux se sont rendus disponibles pour recevoir les appels des habitants, mais également contacter les 600 personnes âgées recensées dans la commune afin de répondre à leurs éventuels besoins.

Le soir même, devant l’ampleur des intempéries, j’ai demandé au Préfet de Seine-Saint-Denis de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour faire classer Neuilly-Plaisance en état de catastrophe naturelle afin de permettre aux particuliers et aux entreprises d’être indemnisés le plus rapidement possible. Ces procédures sont souvent longues et complexes et je resterai mobilisé pour faire reconnaître cet état dans les délais les plus brefs.

Ces inondations m’ont conduit à reporter la Fête du Parc et le Dancefloor au samedi 6 juillet. Je ne pouvais pas concevoir de maintenir une grande fête alors que de nombreux Nocéens connaissaient une situation personnelle difficile. Les agents de la Ville qui

devaient travailler à cette Fête ont été redéployés dans la ville pour aider les Nocéens à débarrasser les dégâts causés par l’orage dans leur foyer.

Je tiens à remercier tous ceux et toutes celles qui, spontanément, ont travaillé toute la nuit et les jours suivants pour les Nocéens. Je salue les élus qui, à la mairie ou dans les structures, ont aidé à coordonner les nettoyages et les rangements. Je salue le personnel municipal qui a agi sans délais pour sécuriser, nettoyer, réparer les dégâts. Je remercie ceux qui ont proposé leur aide, alors même que certains étaient personnellement touchés par ces inondations et qui ont fait passer l’intérêt général avant leur intérêt particulier.

Comme lors des épisodes neigeux de cet hiver, les élus, les services, les Nocéens se sont mobilisés. Merci à tous !

”

Christian DEMUYNCK

■ Courrier des lecteurs

“ **Le cinéma municipal propose de nombreuses séances chaque semaine à des tarifs très intéressants. Néanmoins, nous ne bénéficions pas de sorties nationales. Comment l'expliquez-vous ?**

Michel R.

Le cinéma “La Fauvette” est un cinéma de quartier dont la programmation dépend des distributeurs. En effet, ceux-ci se rémunèrent sur les entrées et préfèrent donc concentrer leurs copies sur les grandes salles et les multiplex, qui ont des tarifs très élevés. A Neuilly-Plaisance, nous préférons un cinéma accessible à toutes les bourses car la culture et le divertissement ne doivent pas être réservés à une élite. Par ailleurs, nous bénéficions des films en deuxième ou troisième semaine.

Nous avons également choisi de vous proposer une programmation variée en alternant les films à grands succès avec des films plus confidentiels. Cela nous permet d'obtenir le classement “Art et Essai”. N'oublions pas non plus les venues de réalisateurs tels que Pascal CHAUMEIL (l'Arnacoeur, Un plan parfait), en décembre dernier, ou Laurent HASSE (Le bonheur... terre promise) le 27 mars dernier. Sans parler de Jean-Pierre MOCKY ou du regretté Claude MILLER qui ont présenté plusieurs de leurs films à “La Fauvette”.

Enfin, et vous le découvrirez dans ce numéro des Echos, nous allons mettre en place quatre séances de cinéma de plein-air gratuites pour amener la projection près de chez vous. Et pour la rentrée, le ciné-passion vous permettra de découvrir ou de redécouvrir des chefs d'œuvre du septième art lors de séances exceptionnelles !

”

“ **J'étais inscrit pour le Dancefloor des plus de 20 ans qui devait se dérouler le 22 juin dernier. Malheureusement, il a été annulé. Avez-vous prévu une nouvelle date ?**

Caroline L.

Comme vous le savez, les inondations survenues le 19 juin nous ont contraints de reporter la Fête du Parc au samedi 6 juillet et d'annuler le Dancefloor. Ces festivités ont été remplacées par une Journée de solidarité au cours de laquelle les services municipaux sont intervenus auprès des Nocéens qui avaient été victimes des pluies diluviennes.

Devant l'attente des nombreux Nocéens d'organiser un Dancefloor pour les plus de 20 ans, nous vous proposons une nouvelle date : le samedi 12 octobre. Les inscriptions seront ouvertes à la rentrée à l'accueil de la mairie et sur le site internet.

”

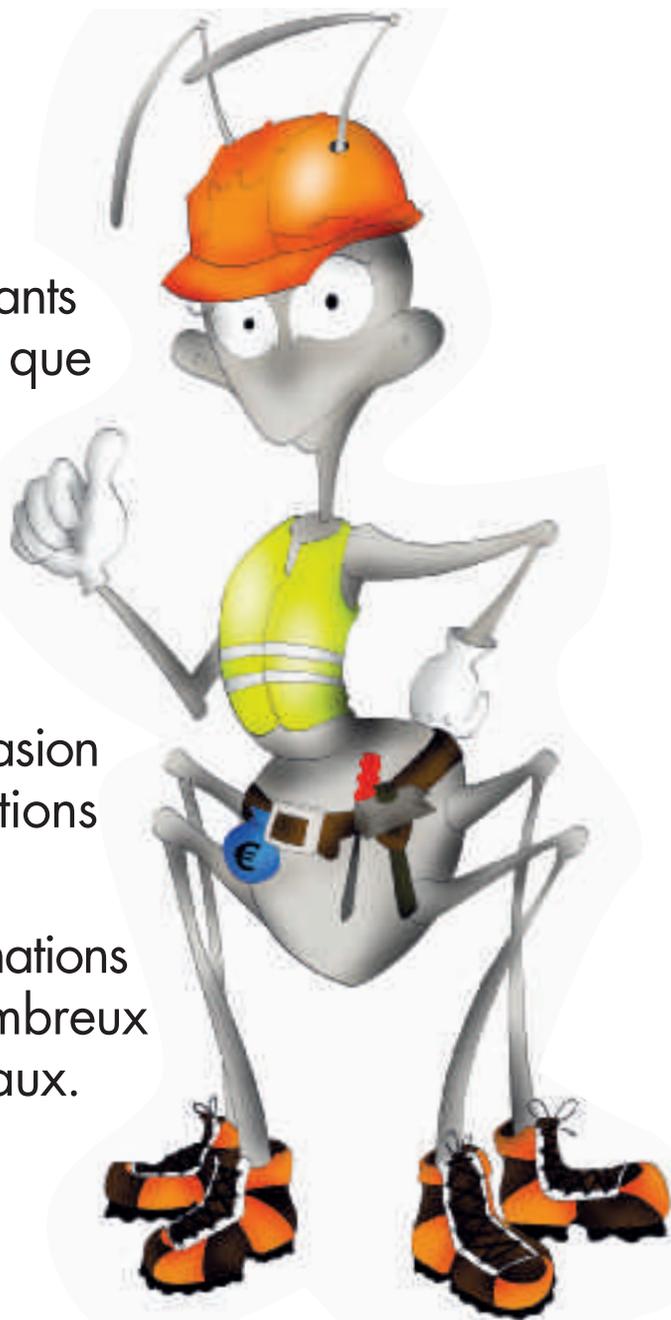
Grande opération : “Bienvenue dans vos commerces du Cœur de Ville”

Lancement le samedi 7 septembre
*Animations,
surprises, cadeaux*

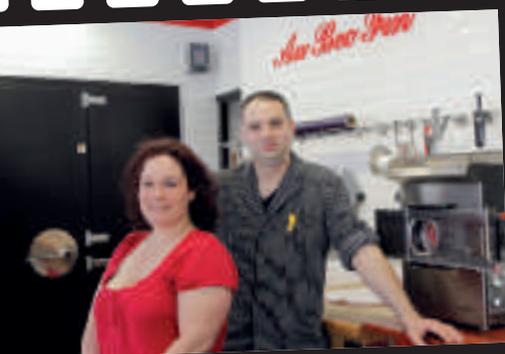
Les membres de l'Union des commerçants de Neuilly-Plaisance (UCEAI+), ainsi que la Ville, lancent conjointement une grande opération commerciale, le samedi 7 septembre jusqu'à la fin du réaménagement de l'avenue Foch.

Le lancement officiel aura lieu à l'occasion de la Fête de la Rentrée des Associations sur le Parc des Coteaux d'Avron.

A partir de cette date, des jeux et animations vous permettront de gagner de nombreux lots durant toute la période des travaux.



Dossier Centre-ville



Cœur de Ville,
des commerces
à votre service

Les commerçants de Neuilly-Plaisance attendent le

Neuilly-Plaisance a besoin d'un centre-ville réhabilité : c'est ce qui est ressorti des consultations menées auprès des Nocéens, qui ont participé en nombre. La ville plaît indéniablement pour sa qualité de vie et son côté village, mais il lui manque un lieu où les habitants puissent se côtoyer, se rencontrer et échanger. Un cœur qui crée du lien et de la cohésion, à proximité des commerçants. Le quartier du centre offre un grand potentiel, en particulier grâce à la présence de commerces autour du marché et de la mairie. Outre les incontournables boulangerie et boucherie, on trouve aussi un café, des salons de coiffure et d'esthétique, des magasins de mode et de décoration, une cordonnerie, une retoucherie... Sans oublier le supermarché et le marché trois matins par semaine. Toutefois, plusieurs facteurs n'en favorisent pas la fréquentation. Neuilly-

Plaisance est proche de trois centres commerciaux majeurs de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Et, de l'avis de tous, les commerces sont situés dans des rues bien plus propices à la circulation automobile que piétonne... "La question principale était : comment rendre le centre plus attractif pour faire venir les Nocéens ?", rappelle **Rahima MAZDOUR**, présidente de l'UCEAI+ (Union des commerçants, entrepreneurs, artisans et industriels de Neuilly-Plaisance). Le quartier bénéficie déjà de trois parkings municipaux gratuits. En 2012, la municipalité a mis en place un service voiturier gratuit, le jeudi et le dimanche. Cette initiative a rencontré un réel succès : on vient désormais de Neuilly-sur-Marne, de Nogent, de Rosny-sous-Bois ou du Perreux pour faire son marché. La même année, un projet plus ambitieux a été

progressivement mis en place : la suppression du stationnement sur la portion de l'avenue du maréchal Foch située entre la rue du Général de Gaulle et l'avenue Georges Clemenceau. Celle-ci a demandé un effort particulier aux commerçants, car auparavant 80 % des voitures garées appartenaient à ces derniers ou à leurs salariés. Forte de ces avancées, la municipalité a ensuite travaillé, en concertation avec les commerçants, sur une transformation profonde de cette partie de l'avenue en un lieu de vie accueillant. Piétons, cyclistes et voitures se partageront bientôt un espace apaisé, où la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h, les trottoirs élargis et embellis de plantations et d'un nouveau mobilier urbain. "Plus le centre-ville sera dynamique, propre, agréable, plus il





renouveau du centre-ville

attirera d'autres commerces. Les Nocéens ont tendance à se détourner des centres commerciaux qui proposent toujours les mêmes marques et produits : ils attendent une offre différente, principalement des commerces de bouche et de qualité. Ils veulent aussi une relation de proximité." Et **Rahima MAZDOUR** annonce déjà l'installation prochaine d'un poissonnier. "On aimerait aussi avoir une librairie, une parfumerie, un fromager", poursuit-elle, "des magasins essentiels à la vie d'un centre ville".

Là encore, les commerçants sont prêts à supporter les désagréments inhérents aux travaux, qui commencent mi-juillet. S'ils seront bel et bien ouverts, hors congé estival, ils prévoient déjà une baisse de leur chiffre d'affaires. "On ne peut pas vouloir un centre-ville attractif sans avoir au préalable quelques inconvénients. Mais ces

transformations se font lors d'une période relativement calme. Nous allons aussi aménager les horaires de livraison, nous rendre visibles grâce à une signalétique originale et, surtout, donner envie aux Nocéens de venir nous voir. Dès le début du mois de septembre, nous organiserons une grande tombola, avec de nombreux lots à gagner comme des bouteilles de champagne, des places de cinéma...", promet **Rahima MAZDOUR**.

De quoi inciter les Nocéens à soutenir, découvrir ou redécouvrir leurs commerces dès cette période de transition, à confirmer leur propre engagement en faveur d'un nouveau cœur de ville. C'est grâce à cette logique vertueuse que pourront naître un cadre de vie plus convivial, plus ouvert, et un attachement durable à Neuilly-Plaisance.



Rahima MAZDOUR,
présidente de l'UCEAI+,
Union des Commerçants
de Neuilly-Plaisance



Permanence hebdomadaire de
Christian DEMUYNCK dédiée
au réaménagement, rendez-vous au :
01 43 00 96 16, poste 372
Ligne d'information
"Cœur de Ville Info" : **01 43 00 14 85**
Site internet :
centreville.mairie-neuillyplaisance.com

Votre Sécurité, priorité de la Municipalité

Depuis plusieurs mois, les problématiques liées à la Sécurité sont au cœur de l'action municipale.

Si les Nocéens sont nombreux à constater et apprécier les actions menées par la Municipalité en la matière, comme l'a d'ailleurs souligné le récent sondage téléphonique initié par la Mairie, nombre de nos concitoyens ont également saisi notre Maire afin de lui faire part de leurs problèmes et de leur sentiment d'insécurité.

"Malgré nos mesures afin de garantir la Sécurité et la tranquillité auxquelles les Nocéens aspirent et ont droit, force est de constater que des problèmes demeurent. J'ai ainsi engagé une série d'actions afin que la qualité de vie qui caractérise notre Ville soit défendue" indique **Christian DEMUYNCK**.

Si Neuilly-Plaisance est une ville sûre, force est malheureusement de constater qu'au niveau national les cambriolages et les atteintes aux personnes augmentent de manière inexorable depuis 1 an selon les récents chiffres de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales. Pour lutter contre ces faits et assurer votre sécurité, l'équipe municipale a pris des mesures concrètes afin que Neuilly-Plaisance reste, comme elle l'était en 2012, la Ville la plus sûre du département.

"Soucieux du sentiment d'insécurité que certains Nocéens ressentent, le Maire a mobilisé notre Police Municipale. Toujours à votre écoute et engagés 7j/7, ses agents veillent à notre tranquillité et à notre sécurité. En lien avec la Police Nationale et le Commissaire, nous multiplions les

rondes de surveillance dans toutes les rues de la ville" souligne **Josette PELISSIER**, Maire adjoint à la Sécurité.

De plus, 6 nouveaux agents de sécurité, dont 4 sont déjà opérationnels, viennent renforcer l'équipe actuelle de la Police Municipale. Ces recrutements s'inscrivent dans les actions conduites chaque jour pour vous : opération "tranquillité vacances" (pour laquelle les Nocéens peuvent s'inscrire à la Police Municipale), permanence disponible 24h/24 en Mairie (01 43 00 96 16), surveillance des rues de Neuilly-Plaisance, lutte contre les infractions routières (...).

Une brigade de nuit a également été créée depuis plusieurs années. Elle est sur le terrain et prête à intervenir tous les jours. La Police Nationale prend alors le relais (01 56 49 10 10 ou le 17).

Les agents de la Police Municipale sont ainsi à votre disposition. N'hésitez pas à les contacter, comme le rappelle le Maire adjoint à la Sécurité : *"La vigilance citoyenne est un moyen efficace de lutter contre l'insécurité. Nos équipes sont sur le terrain, dialoguent, écoutent... Les informations qui peuvent leur être communiquées sont souvent déterminantes pour résoudre un problème"*. Leur mission principale est claire : maintenir la qualité de vie à laquelle nous sommes tant attachés.



Le commissariat de la Police Nationale, une présence nécessaire sur la commune pour instaurer un climat de sécurité



La Police Municipale, ce sont des agents sur le terrain pour plus de sécurité auprès de la population

De même, notre Maire a transmis au Préfet de Seine-Saint-Denis les difficultés pour lesquelles les Nocéens l'ont sollicité, afin que celui-ci adresse les directives nécessaires aux services de la Police Nationale. "Je lui ai également rappelé notre volonté de compter sur des effectifs de Police présents, attentifs et réactifs" souligne le Maire.

La réunion publique avec le Commissaire de Police, qui s'est déroulée le 26 juin, a été l'occasion de présenter les actions qui sont aujourd'hui conduites, ainsi que les futures initiatives qui seront engagées. Les Nocéens ont également pu faire part, directement, de leurs difficultés et obtenir des réponses concrètes. "Au-delà des réunions publiques que

nous organisons avec les Nocéens, Monsieur le Maire et le Commissaire se rencontrent régulièrement. Autant d'occasions de coordonner nos opérations et de faire un point sur les problèmes qui se posent sur le terrain. Cette relation étroite et positive qui lie les Polices Municipale et Nationale est extrêmement importante. Elle contribue à l'efficacité de nos opérations" note **Josette PELISSIER.**

Afin de renforcer notre Sécurité, l'implantation d'un dispositif de vidéo-protection dans la zone de la gare RER, bords de Marne et Voie Lamarque, débutera cet été : "Il s'agit d'une demande de nombreux Nocéens. Ce secteur étant très fréquenté, il est déjà au cœur de notre surveillance et de celle de la Police

Nationale. La Sécurité des Nocéens sera ainsi renforcée sur le secteur par plusieurs caméras qui seront installées suite à nos échanges avec le Ministère de l'Intérieur et la Préfecture" nous explique Monsieur le Maire.

Ce volontarisme et cette mobilisation de l'équipe municipale répondent aux préoccupations de nos concitoyens.

De même, plus largement, ces actions s'inscrivent dans une période où la hausse des faits délictueux, l'absence de condamnations et le manque de fermeté des réponses judiciaires ne sont pas sans conséquences. Cette situation contribue en effet à stigmatiser notre département, nos habitants et à alimenter la peur ainsi qu'une crise de confiance envers les institutions, voire les élus.

En s'engageant et en se mobilisant, la majorité municipale est ainsi en rupture. Vos élus défendent l'exception de notre Ville et notre Sécurité. Ils ne reculent pas : "Quand on est élu, on est là pour faire, pas pour constater" conclut le Maire.

Saccage du Plateau d'Avron : et maintenant ?

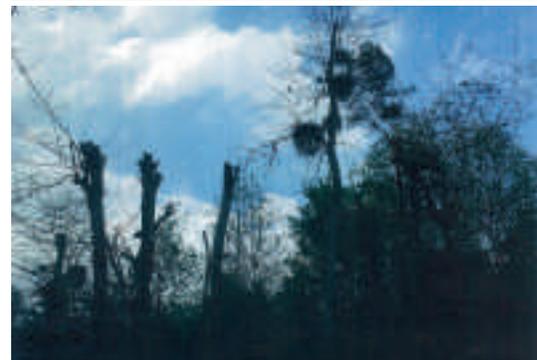
En octobre dernier, Réseau de Transport d'Electricité (RTE) saccageait deux hectares du Plateau d'Avron, abattait 200 arbres, avec l'accord complice de deux ministres écologistes. Neuf mois après, la Ville attend toujours le procès sur le fond de l'affaire.

Dans les prochaines semaines, le Conseil d'Etat jugera le saccage écologique orchestré par RTE et la dépense de plus de 800 000 euros alors que des solutions viables et au coût deux fois moindres étaient préconisées par la Ville de Neuilly-Plaisance. Pour mémoire, deux hectares avaient été touchés et 200 arbres abattus pour le déplacement contestable et contesté d'un pylône installé sans autorisation par RTE.

La Municipalité, impliquée dès la publication des arrêtés interministériel et préfectoral, souhaite obtenir une indemnisation pour le préjudice subi par cette zone située à quelques mètres du site Natura 2000, le nettoyage des

zones à moitié élaguées et le remplacement des plantations par des arbustes de moindre hauteur. Cela permettra notamment de ne plus subir de nouvel élagage dans les prochaines années.

Depuis le début de cette affaire, RTE fait preuve du plus grand mépris pour notre collectivité : ils ont tout fait pour retarder le jugement en référé pour terminer le saccage avant l'audience, le site a été laissé en état avec des arbres à moitié coupés, des branchages au sol (...) et, aujourd'hui, à la veille du procès devant le Conseil d'Etat, l'entreprise propose un accord "amiable" avec une indemnisation de... 157 € ! Un comportement qui coupe court à toute discussion. La justice tranchera !



Implantation illégale du camp Roms : Le silence assourdissant du Préfet et du Ministre de l'Intérieur

Le TGI de Bobigny, dans sa décision du 3 Décembre 2012, a autorisé le Préfet à faire procéder, à partir du 24 juin dernier, à l'évacuation du camp illégal de Roms installé au Plateau d'Avron, à Rosny-sous-Bois, à proximité directe de Neuilly-Plaisance.

Cependant, à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'intervention des forces de l'ordre n'est toujours pas requise par le Préfet.

Malgré cette décision de justice et les nombreuses actions conduites par notre Maire afin que l'évacuation de ce camp intervienne dès le 24 juin, les Nocéens font face au silence et à l'inaction du Ministre de l'Intérieur et du Préfet. Sur le terrain, les riverains n'en peuvent plus.

"Je multiplie les courriers demandant une intervention urgente. Je ne cesse de faire des demandes de rendez-vous au Ministre et au Préfet afin qu'ils appliquent cette décision de justice. Malgré mes initiatives et le ras le bol des riverains, je suis face à un mur. L'exaspération est telle chez les Nocéens, que je crains des débordements. Si des dérapages venaient à être constatés, le Ministre et le Préfet en seraient tenus pour responsables" indique Christian DEMUYNCK.

A ce jour, ce dernier, n'a reçu aucune réponse à ses courriers envoyés en mai et en juin, a constaté l'annulation, à 2 reprises, des visites annoncées par le Préfet et n'a eu qu'un seul contact téléphonique avec celui-ci, fin juin... *"Le silence des autorités est assourdissant. Leur inaction, intolérable, fait que l'on respecte davantage les personnes qui n'ont que faire de la loi, que celles qui la respectent"* regrette notre Maire.

Néanmoins, l'équipe municipale, les services de la Ville, ainsi que les élus de Rosny-sous-Bois, avec lesquels des actions coordonnées sont mises en place, continuent de se battre pour que la justice soit respectée et que ce camp illégal, ainsi que ses nuisances, disparaisse enfin.

"Des dispositifs permettant de sécuriser les lieux et empêchant toute nouvelle installation ont naturellement été mis en place. Ceux-ci ont un coût : environ 2500 € par jour. Cependant, ce n'est pas aux Nocéens de payer la note. Si la décision de justice était appliquée par le Ministre et le Préfet, cet argent ne serait en effet pas dépensé" soulignent le premier magistrat de la Ville et Josette PELISSIER, Maire adjoint à la Sécurité.

Aussi, depuis le 24 juin, date à laquelle devait se dérouler l'expulsion, Christian DEMUYNCK adresse l'ensemble des factures à M. VALLS et à M. le Préfet qui, par leur passivité, ne respectent pas une décision de justice.

"C'est à eux de payer, pas aux Nocéens. Il est intolérable que l'on demande un effort financier à ceux qui subissent l'inaction des autorités" déclare notre Maire.

Si le Ministère de l'Intérieur et la Préfecture n'engagent pas dans les prochains jours l'évacuation de ce camp illégal, qui ne répond en rien aux conditions sanitaires, de sécurité et humaines, Christian DEMUYNCK, en lien avec Claude CAPILLON, engageront des actions citoyennes fortes afin que cette décision de justice soit, enfin, appliquée.

Souhaitons que lorsque vous lirez cet article, une solution aura été définitivement trouvée.

“Mention Très Bien” pour l’Ecole de Musique

A Neuilly-Plaisance, la vie culturelle est organisée autour d’une programmation variée et des structures, municipales ou associatives, de qualité, sous l’impulsion de Serge VALLEE, Maire-adjoint à la Culture. Incontournable dans le panorama culturel local, l’Ecole Municipale de Musique, dirigée de main de maître par Vincent PUECH, permet à 235 élèves d’exprimer leurs passions et de développer leurs talents.

Créée en 1985, l’Ecole Municipale de Musique regroupe actuellement des élèves de tous âges, de la 2^{ème} section de maternelle aux adultes, encadrés par 19 professeurs spécialisés. Elle fait vivre la passion de ses élèves en se produisant régulièrement au cours de l’année : lors de ses deux concerts annuels, mais aussi lors de manifestations telles que les vœux du Maire, les animations de Noël sur le marché, le spectacle du CMASC...

En fin d’année, l’Ecole prend également l’initiative d’inscrire ses élèves à divers concours pour marquer l’aboutissement d’une année de formation musicale. En 2013, plusieurs

élèves ont obtenu de brillants résultats. Les pianistes ont été auditionnés lors du Concours International de Piano qui s’est déroulé le dimanche 2 juin. **Amélie MARTIN** a obtenu une mention Très Bien en Cycle 1 troisième année, **Sixtine LEPPERT**, une mention Bien en Cycle 1 troisième année, **Raphaël NEVILLE**, une mention Très Bien en Cycle 1 quatrième année, et **Hugo LUANGRATH**, une mention Bien en Cycle 2 sixième année.

Les autres disciplines ne sont pas en reste puisque, en batterie, **Benoît MAYEU** a obtenu son Certificat de Fin d’Etude Musicale (9^{ème} année) lors du concours organisé par l’Union Des Conservatoires de Musique de Seine-

Saint-Denis. En saxophone, **Mathis GARREC** a obtenu la Clef d’or en Cycle 2 deuxième année, **William BEAUSON-MEYER** une mention Bien en Cycle 1 première année, et **Célyan BELAL** une mention Très Bien en Cycle 1 deuxième année.

Félicitations à ces jeunes talents ainsi qu’à leurs professeurs pour leur investissement et leur motivation.

Ecole Municipale de Musique :
Informations pratiques :
12, rue du Général de Gaulle
Tél : 01 43 08 14 91



Sixtine LEPPERT, mention Bien en Cycle 1 (3^{ème} année)



Amélie MARTIN, mention Très Bien en Cycle 1 (3^{ème} année)



Hugo LUANGRATH, mention Bien en Cycle 2 (6^{ème} année)



Raphaël NEVILLE, mention Très Bien en Cycle 1 (4^{ème} année)

Paris en musique : un succès pour le concert de fin d’année

Le 9 juin dernier, à la Salle des Fêtes, les élèves de tous âges et de toutes disciplines de l’Ecole municipale de Musique sont montés sur scène pour leur dernière représentation de l’année... Talents et succès étaient au rendez-vous ! Outre les nombreux prix remportés par les musiciens nocéens, le spectacle de fin d’année a lui aussi reçu les éloges chaleureux du public.



Des élèves concentrés et un professeur attentif

■ Associations

Succès au gala de fin d'année de l'Association des Familles



Les 15 et 16 juin, la troupe de l'Association des Familles a présenté son grand gala annuel, gala qu'elle préparait depuis plusieurs mois.

Pour ce rendez-vous devenu incontournable, deux représentations ont été proposées à la Salle des Fêtes, mettant à l'honneur deux arts appréciés

des Nocéens : le théâtre et la danse. Pour l'occasion, les élèves de l'association, sous les regards attentifs de **Diane LEDRICH**, professeur de théâtre, et **Florence PREVOTEAU**, professeur de danse, ont ébloui les spectateurs venus en nombre au cours de prestations aux performances millimétrées.

Un succès pour l'association de **Mme LENHART**, la présidente de la structure, qui a à cœur de mettre à l'honneur le travail de ses élèves.

Renseignements auprès de Mme LENHART au 01 43 00 75 78 (à partir de 19h) ou par mail à contact@associationdesfamilles.fr.

Les danses urbaines à l'honneur avec HEMAN

L'ambiance était survoltée à la Salle des Fêtes ce dimanche 23 juin à l'occasion du grand spectacle de fin d'année proposée par le centre de danse HEMAN.

Les amateurs ou simples curieux en ont pris plein les yeux lors des deux "sessions" proposées par l'association. Pour l'occasion, amateurs et professionnels, enfants, ados et adultes, ont présenté ce qui se fait de mieux en matière de danse hip-hop sur Neuilly-Plaisance, encouragés par leurs familles et amis venus nombreux apprécier ce spectacle aux couleurs urbaines.



Vous aimez les danses urbaines et vous souhaitez vous renseigner sur l'association HEMAN ?

Les professeurs de danse vous attendent :

Centre de danse HEMAN

3, avenue Marcel Dassault - Tél : 01 43 00 17 73

Site : www.heman.fr

Deux mille Nocéens ont fait la fête entre voisins



Rue Christine



Rue Danielle Casanova



Rue Gaston



Rue de la Marne



Avenue du Maréchal Foch



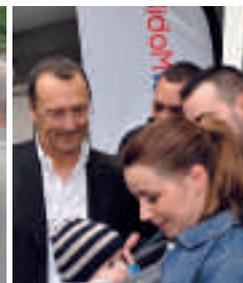
Rue de la Pelouse



Avenue Paul Doumer



Rue Coubré-Mille



Avenue Michel Debré



Avenue de l'Est



Avenue du Centre



Avenue des Ramiers



Avenue Georges Pompidou



Avenue de Verdun



Allée des Passereaux



Allée des Bouvreuils

Cette année encore, la convivialité était le maître mot à l'occasion du grand rendez-vous organisé par la Ville "Faites la fête avec vos voisins", ce vendredi 31 mai. Pour l'occasion, plus de 2000 Nocéens se sont rassemblés dans une cinquantaine de rues, impasses, cours et halls d'immeubles.

Ce rendez-vous est, en quelques années, devenu incontournable à Neuilly-Plaisance où le "mieux vivre ensemble prime et participe à l'esprit "village" qui caractérise tant notre commune et permet de renforcer, au quotidien, les liens entre Nocéens.

Comme chaque année, la Ville met tout en œuvre pour la réussite de cette manifestation en proposant une aide logistique importante : prêt de matériel (tables, chaises, nappes...), arrêtés municipaux pour empêcher la circulation dans les rues concernées...

Retour en images sur ces instants de fête qui ont fait vibrer la commune.

La Famille est à l'honneur avec le Service Jeunesse

Début juin, se déroulait le "Week-end en Famille" organisé par le Service Jeunesse de la Ville, et sous la bienveillance d'**Elise BRECHU**, Maire-adjointe déléguée à la Jeunesse. Ainsi, petits et grands ont profité des animations et partagé un moment en famille.

Au programme du week-end : samedi 1^{er} juin, le parc d'attractions "La Mer de Sable" accueillait les adhérents du Service Jeunesse ainsi que leurs parents. Le temps d'une journée, les familles ont été transportées dans le Far West à la rencontre des cow-boys et des indiens et aux Portes du Désert pour découvrir l'univers des Mille et une Nuits.

Le dimanche 2 juin, au Parc Kennedy, était organisé un pique-nique géant ayant pour thème "les Cuisines du Monde". Ouverte à tous, cette journée



Photo de famille devant le Parc d'Attraction La Mer de Sable



Atelier manuel pour les uns...



Course de sacs pour les autres...

placée sous le signe de la convivialité et du partage a fait le bonheur de toutes les familles présentes. Structures gonflables, atelier maquillage, jeux de société, scène musicale... à chacun sa préférence !



Succès de la scène musicale auprès des jeunes





Les spectateurs aux rendez-vous du Festival Trop Plein de Sons



Les groupes défilent sur la scène de l'Espace concert de la bibliothèque



Un "Trop Plein de Sons" Pop-Rock Funk



Vendredi 31 mai, l'Espace Concert de la bibliothèque municipale, accueillait une fois de plus des artistes du Festival Trop Plein de Sons : **CRAZY MIX, ORBIS et THE WAY BOB SESSION.** Cette soirée rythmée par des sons Pop-Rock Funk a séduit les spectateurs qui n'ont pas hésité à danser et ovationner les groupes. TPS, c'est le Festival qui monte qui monte... Retrouvez, les 13 et 14 septembre prochains sur la scène parisienne du Cabaret Sauvage, de nombreux artistes nocéens. (Lire en page 25)

Théâtre et danses : Le CMASC a fait salle comble !

Le vendredi 31 mai et le samedi 1^{er} juin, les planches de la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance ont vu se succéder les acteurs de la Compagnie théâtrale de la Fauvette et les danseurs du CMASC pour le plus grand bonheur des spectateurs.

Le vendredi, la compagnie théâtrale de la Fauvette présentait quatre pièces. Les enfants et préadolescents ont présenté "Tistou, les pouces verts", "Abruit d'bus" et le "Médecin malgré lui" suivis par la troupe des adultes. Avec la comédie "Knock", ils ont comme les plus jeunes, reçu les ap-

plaudissements chaleureux.

Deux spectacles hauts en couleurs. Les danseurs et danseuses du CMASC ont réalisé un tour du monde de la danse au travers de nombreuses chorégraphies sur le thème des grands chorégraphes et compositeurs. De 4 ans aux adultes, le public enchanté a apprécié le travail de toute une année. Les musiciens de l'Ecole Municipale de Musique ont donné le LA pour accompagner le spectacle du soir. Placée sous le signe de la solidarité au profit des Restos du Cœur, cette soirée fut une véritable réussite.



La troupe des adultes



La troupe des enfants



L'Apéro du Maire : un rendez-vous toujours aussi attendu

Une fois de plus les Nocéens ont répondu présents à l'invitation de **Christian DEMUYNCK**, le dimanche 9 juin au Café du Marché sur la place du Marché. Une centaine de citoyens ont participé à cette rencontre. La proximité entre la ville et les Nocéens est en effet une force qui permet de trouver des réponses rapides et adaptées.

Un rendez-vous durant lequel, comme à son habitude, le Maire s'est montré à l'écoute de ses administrés pour échanger sur des problématiques qui leur tenaient à cœur : vitesse excessive des voitures et des poids lourds, réfection de la chaussée, manque de places en crèche ... C'est donc dans une atmosphère

conviviale que tous les sujets ont été abordés. Un nouveau succès pour cet événement devenu incontournable dans la vie locale.

Prochain Apéro du Maire : dimanche 15 septembre, de 11h à 12h30, au 52 avenue Foch, Place du Marché.



Monsieur le Maire attentif aux remarques des Nocéens



De nombreux Nocéens ont répondu présents

Explosion de saveurs sur le marché !

Dimanche 9 juin, la Ville a consacré son stand, situé à l'entrée du marché couvert du centre-ville, au lancement de la gamme de bières "La Nocéenne", ainsi qu'à un atelier culinaire proposé par le chef-traiteur à domicile de "Au fil des Saisons" Franck NANGUY, qui a procédé à une dégustation de mets réalisés à base de cette bière locale.

Succès immédiat pour cette boisson aux accents nocéens, produite par la **Brasserie Valois**, qui a su attiser la curiosité des passants... Evoluant au fil des saisons, cette bière saura surprendre vos papilles tout au long de l'année. **La Nocéenne, une bière à découvrir** et à redécouvrir (avec modération) ! Qu'elle soit blonde, brune,

rousse ou ambrée, tout un chacun trouvera la sienne. Associé à ce lancement, le chef **Franck NANGUY**, chef-traiteur de "Au fil des Saisons", a réalisé des plats à base de bière : dos de bar cuit à l'unilatéral et sa sauce émulsionnée à la bière, carbonade flamande revisitée, crêpes à la bière zeste d'orange et

fève tonka. De l'entrée au dessert, ce breuvage au houblon a su délivrer toutes ses saveurs pour le plus grand bonheur des gourmets présents sur le marché.

A noter : Prochain rendez-vous avec la "Nocéenne", dimanche 21 juillet au stand Mairie du marché.



Les Nocéens dégustent les plats à base de bière réalisés par le Chef Franck NANGUY



La Nocéenne a séduit les amateurs

Les 25 ans de la Résidence des Pins

Mercredi 19 juin, la résidence les Pins a soufflé sa 25^{ème} bougie en présence de **Monsieur le Maire, Elise BRECHU**, Maire-adjointe déléguée à la Jeunesse, **Alain GARRIGUES**, Conseiller municipal délégué au Foyer de l'Amitié, **Madame LAYUYOUSE**, directrice de la Résidence, et **Monsieur LECERF**, directeur général de la Résidence.

Située en centre-ville, la résidence permet à des personnes âgées de vivre leur retraite en conciliant indépendance et sécurité. Véritable lieu de vie, agréable et confortable, les résidents ont accès à de nombreux services : restaurant, bibliothèque, animations et jeux de société...

Avec 83 résidents dont deux centenaires, la résidence fait les beaux jours de nombreux retraités.



Dans une ambiance festive, Monsieur LECERF, directeur général de la Résidence des Pins, Madame LAYUYOUSE, directrice de la Résidence, et Madame LACUT, responsable du Conseil de Vie, ont pris la parole aux côtés de M. le Maire

La randonnée naturaliste emmène les promeneurs dans le biotope des Alisiers



Le samedi 8 juin, sous un soleil généreux, une balade naturaliste de 2h dans le biotope des Alisiers, organisée par l'écologue de la mairie de Neuilly-Plaisance, a permis à 10

Nocéens de découvrir un petit joyau, bien caché, du parc : les orchidées. En effet, sur le Parc des coteaux d'Avron, deux arrêtés de protection de biotope ont été pris à la fin des an-

nées 80, visant à protéger deux espaces à l'intérieur desquels chacun peut y observer une faune et une flore rares et sensibles.

Le biotope des Alisiers, situé à l'est du parc, présente une richesse floristique importante sur une superficie de 3,7 hectares. Fermées au public, ces réserves naturelles situées en plein cœur de Neuilly-Plaisance ne peuvent être visitées qu'en présence de notre écologue. C'est la raison pour laquelle sont organisées ces balades naturalistes.

Ainsi, durant cette visite, chacun a pu observer de nombreux pieds d'"Orchis bouc" nichés dans des talus, mais aussi l'"Ophrys pyramidal", affectionnant les clairières, qui s'étaient d'ailleurs parées de leurs plus belles couleurs pour l'occasion. Un régal pour les randonneurs qui ont pu apprécier ces spécimens protégés.

Kermesses : les écoles de la Ville en fête

Comme chaque année, les écoles de la Ville ont revêtu leurs habits de fête durant ces mois de mai et juin. A l'occasion de leurs kermesses, petits et grands se sont retrouvés dans leurs établissements scolaires respectifs pour fêter la fin de l'année et profiter d'un moment de convivialité dans une ambiance chaleureuse. Au programme : jeux pour les enfants, pique-nique ou repas pour toute la famille, et spectacles pour tous. Un rendez-vous incontournable pour les écoliers avant les vacances d'été. De quoi terminer l'année scolaire avec des souvenirs plein la tête.



Kermesse Ecole des Cahouettes



Kermesse Ecole Herriot



Kermesse Ecole Léon Frapié



Kermesse Maternelle Foch



Kermesse Maternelle Paul Letombe

Les Centres de loisirs font leurs shows !

Fin mai et début juin, après une année d'encadrement et d'animations auprès des enfants, les Centres de loisirs ont marqué la fin de l'année scolaire avec une série de spectacles :



Le 31 mai, le Centre de loisirs de l'école Foch a organisé un grand défilé de mode où les enfants avaient revêtu leurs plus belles tenues : strass, paillettes, costumes de pirates...



Le 5 juin, le Centre de loisirs de l'école des Renouillères a donné son spectacle au grand air, devant un public très nombreux.



Le 7 juin, le Centre de loisirs de l'école Léon Frapié a fait swinguer le public avec son mini concert.



Le 14 juin, pour clôturer la série, le Centre de loisirs de l'école Victor Hugo a mis en scène toutes sortes d'oiseaux extraordinaires : des piverts rockeurs, des cygnes gracieux, des perruches colorées...

Les crèches font la fête

Vendredi 14 juin, la crèche du Centre et la crèche Abbé Pierre se sont donné le mot pour organiser leurs fêtes de fin d'année. Parents et enfants ont pu profiter des nombreuses animations de peinture, maquillage, création et des nombreux lots à gagner...

Un rendez-vous synonyme d'amusement et de bonne humeur !



Atelier peinture à la crèche du Centre



Joli duo lors du spectacle de fin d'année

Le collège Jean Moulin monte sur scène

Le mardi 11 juin, à la Salle des Fêtes, les élèves du collège Jean Moulin ont présenté leur spectacle de fin d'année à leurs camarades de classes, leurs professeurs et leurs familles. Chansons, guitare, piano et même tam-tams se sont enchaînés sur scène et ont rythmé la soirée.

Le talent manifeste de ces jeunes adolescents en fait peut-être de futurs musiciens du festival Trop Plein de Sons !



Les collégiens ont donné le rythme à la Salle des Fêtes

Inondations : les Nocéens tous soli

Les intempéries du mercredi 19 juin 2013 ont marqué les esprits par leur violence et leur caractère exceptionnel. En effet, Neuilly-Plaisance a été l'une des communes les plus touchées du département.

Face à la violence de ces inondations qualifiées de "quinquagennales", la Fête du Parc et la soirée Dancefloor, initialement prévues le samedi 22 juin, ont été annulées pour laisser place à une Journée de Solidarité. Devant l'importance des dégâts, élus et agents municipaux se sont mobilisés pour venir en aide aux Nocéens, sur le terrain en leur apportant un soutien logistique et humain, ou dans l'ombre pour réceptionner les appels des habitants afin de répondre à leurs éventuels besoins.

Dès le vendredi 21 juin à 13h, ainsi que toute la journée de samedi, des collectes d'encombrants ont eu lieu avec la participation de SEPUR, notre prestataire en gestion de déchets. Par ailleurs, M. le Préfet de Seine-Saint-Denis a été saisi par le Maire **Christian DEMUYNCK** pour qu'il prenne les mesures nécessaires pour faire reconnaître Neuilly-Plaisance en état de catastrophe naturelle afin de permettre aux particuliers et aux entreprises d'être indemnisés le plus rapidement possible.



Durant les intempéries, les Nocéens n'ont pu que constater la montée des eaux à l'œil nu (photo prise rue av...



Rues, habitations, garages, caves. Les inondations n'ont épargné aucun quartier de Neuilly-Plaisance, aussi bien sur le Plateau d'Avron qu'au centre-ville (photo prise rue du Docteur Roux par un riverain).

A phénomène exceptionnel, chiffres exceptionnels

- Orage qualifié de quinquagennal
- Plus de 270 000 m³ d'eau sont tombés sur la commune
- L'évènement pluvieux a duré 3h50
- 15 bassins de rétention d'eau supplémentaires auraient été nécessaires (la Ville en compte 2)
- Plus de 150 appels téléphoniques ont été réceptionnés en Mairie
- 40 agents municipaux mobilisés le soir-même : 30 personnes des services techniques et 10 employés administratifs, jusqu'à 5h du matin.
- La mairie a contacté le soir-même les 600 personnes âgées recensées sur la commune
- Plus d'une centaine d'interventions ont été effectuées par les Services Techniques
- Le niveau de l'eau a atteint plus de 1,50 m dans certaines caves ou sous-sols
- Plus de 50 agents de la Ville étaient présents lors de la Journée de Solidarité le samedi 22 juin



Les voiries ont été particulièrement abîmées par les inondations, créant des crevasses et des trous dans la chaussée. Les services techniques de la Ville ont dû recenser tous les lieux "à risques".



Constater la violence du phénomène (du Pré par un riverain).



En Mairie, jours et nuits jusqu'à samedi, le personnel communal était présent pour réceptionner les appels des Nocéens sinistrés.

La Fête du Parc reportée au samedi 6 juillet

Suite aux intempéries du mercredi 19 juin, des mesures exceptionnelles ont été prises. En effet, la Fête du Parc a été annulée pour laisser place à une Journée de Solidarité où élus et agents municipaux ont prêté main-forte aux sinistrés nocéens.

Faisant partie des grands rendez-vous de la ville, la Fête du Parc est reportée au samedi 6 juillet 2013. Barbecue géant, animations, concert... une journée à ne pas manquer !

Découvrez le programme complet de la journée sur www.mairie-neuillyplaisance.com



Ce samedi 22 juin, grande journée placée sous le signe de la solidarité, a permis aux habitants dans le besoin de bénéficier de l'aide précieuse d'une cinquantaine d'agents communaux volontaires dans leurs tâches urgentes : débarras, nettoyage, sortie des encombrants...



LA FÊTE DU PARC

NOUVELLE DATE

SAMEDI 6 JUILLET 2013

DE 12H A 19H

PARC DES COTEAUX D'AVRON - CHEMIN DES PELOUSES D'AVRON

Après Barbecue géant le midi:
ateliers créatifs
jeux et animations
Trêve musicale

Vous en rêviez ... la piscine de Neuilly-Plaisance l'a fait !

A partir du lundi 8 juillet et ce, pendant tout l'été et suite au succès de l'Aquagym et du Jardin Aquatique, la piscine de Neuilly-Plaisance, avec l'appui de **Dominique PIAT**, Conseiller municipal délégué aux Sports, proposera des cours d'Aquabiking ouverts à tous à partir de 18 ans. L'aquabiking est une activité sportive aquatique à mi-chemin entre l'aquagym et le vélo, se pratiquant sur un vélo immergé dans une piscine avec de l'eau jusqu'à la poitrine. Cette nouvelle activité, d'une durée de 30 minutes, se déroulera sur rendez-vous 48h à l'avance. Pour profiter pleinement de ce sport, lors de votre inscription, munissez-vous d'un certificat médical spécifiant vos aptitudes à la pratique de l'Aquabiking.

Séances ouvertes les :

Lundis à 12h15 et 13h

Mardis à 19h

Jeudis à 19h

Vendredis à 12h15

Dimanches à 11h et 11h45

15€ la séance 120€ le forfait de 10 tickets nominatifs pour les Nocéens majeurs.

Des tarifs spécifiques sont appliqués aux hors communes.

Achats et réservations à la piscine ou par téléphone au 01 43 00 02 41.

Coupe Académique Jacky Bicheux

Cette année encore, la coupe académique a réuni des collégiens de la catégorie benjamin/minime des académies de Créteil, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et de Seine-et-Marne au gymnase du Bel Air. Le mercredi 29 mai, ce tournoi a récompensé de nombreux judokas. Par cette manifestation, la commune a mis en avant sa volonté de promouvoir la vie sportive. Dans ses différentes associations, la Ville ne compte pas moins de 2500 Nocéens sportifs et passionnés. Vu cette forte mobilisation, la relève est assurée !



Photo de famille avec l'ensemble des judokas

Foot Freestyle : une discipline qui passionne



Arnaud Garnier alias Sean en pleine démonstration

Mercredi 5 juin, l'Espace Kennedy accueillait des champions de Foot Freestyle, dont Arnaud Garnier premier champion du monde de Foot Freestyle en 2008, pour une initiation ouverte à tous. Déjà présent l'année dernière, Arnaud Garnier a une fois de plus ravi ses fans. Organisée par les réseaux Batigère/FIAC et le Service Jeunesse, cette rencontre a suscité un bel engouement chez des jeunes.



Les spectateurs profitent des prouesses des champions qui partagent leur passion

Remise de prix des Foulées Scolaires à l'Ecole Victor Hugo

Jeudi 6 juin, s'est déroulée la remise de prix des Foulées Scolaires de l'école Victor Hugo, en présence de **M. PELISSIER**, Maire-adjoint délégué aux Affaires Scolaires et à l'Enfance. Marquée par le soleil, cette journée a ravi les enfants de l'établissement. Un grand bravo aux gagnants !



■ Sortir à Neuilly-Plaisance



Bientôt la moisson pour le blé nocéen

Vous avez suivi au jour le jour, sur le site internet de la Ville ou sur les pages des Echos, votre magazine municipal, la vie de la parcelle de blé située sur la prairie du Parc des coteaux d'Avron. Surface de 500 m², elle aura été fertilisée, labourée, hersée, et semée de 10 kg de graines de blé, à l'ancienne ou à l'aide de la technologie moderne, puis entretenue jusqu'à ce jour tant attendu de la moisson. Prévues pour la première quinzaine d'août, avec un léger retard par rapport à la date annoncée au départ compte tenu des intempéries et d'une saison printanière peu propice à la bonne croissance de la céréale, la moisson devrait permettre de récolter environ 200 à 250 kg de blé ! Après l'étape du séchage et du battage consistant à séparer le grain de blé de sa pellicule et de la paille, cette récolte permettra de produire environ 150 kg de farine pour réaliser, à terme, à l'occasion de la fête de la rentrée du 7 septembre prochain, du véritable pain nocéen.

Si vous souhaitez assister à la moisson, suivez l'actualité de la parcelle de blé sur le site internet de la Ville : www.mairie-neuillyplaisance.com

Mini-camps nature, vous pouvez encore vous inscrire

Si vous souhaitez participer à une activité à la fois originale, ludique, pédagogique et écologique, alors les mini-camps nature organisés par la Ville sont faits pour vous.

Sur deux jours et une nuit sous la tente, venez découvrir ou redécouvrir la faune et la flore du Parc des coteaux d'Avron et participer à une grande action de nettoyage de la nature grâce à des activités appropriées à chaque âge. L'espace de deux hectares, situé sur les anciens terrains Lafarge, mais aussi sur une partie du Parc, et destiné à accueillir d'ici quelques temps le futur prolongement de la Voie Lamarque, offrira aux jeunes à partir de 8 ans un terrain idéal pour apprendre le travail en autonomie et la responsabilisation au travers de tâches quotidiennes au sein d'un petit groupe et pour les adultes une véritable bouffée d'oxygène.

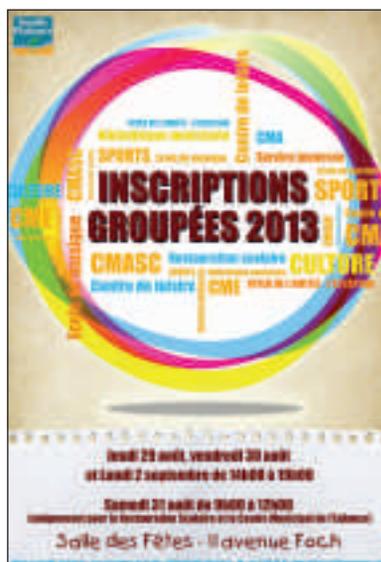
Ainsi, les enfants les plus jeunes (8 à 10 ans) pourront construire des cabanes à partir de bois récupéré sur place, les ados (11 à 14 ans) ainsi que les plus grands (15 à 17 ans) pourront participer à des activités sur le thème de l'environnement (déboisement, découverte de la nature, élagage...). Des mini-camps pour les adultes et les familles seront également proposés, avec la possibilité pour eux aussi de rester veiller sur place pour la soirée et dormir sous la tente. Au programme : débroussaillage et nettoyage du terrain durant la journée, animations conviviales, barbecue, musique autour du feu, observation de la faune nocturne ou astronomie le soir...

Dates proposées :

- Les 15 et 16 juillet pour les 11 - 14 ans (groupe de 12)
- Les 29 et 30 juillet pour les 15 - 17 ans (groupe de 6 à 8)
- Les 5 et 6 août et 19 et 20 août pour les 8 - 10 ans (groupes de 12)
- Les 20 et 21 juillet et les 10 et 11 août pour les adultes et familles (groupes de 20)

Tous ces mini-camps seront encadrés par des animateurs spécialisés et compétents.

Retrouvez toutes les informations utiles (formulaire d'inscription, tarifs...) sur le site internet de la Ville : www.mairie-neuillyplaisance.com



Pour préparer votre rentrée, choisissez les inscriptions groupées

**Quelles activités choisir à la rentrée ?
Comment s'inscrire ?
Quels services rencontrer ?**

Pour bien préparer la rentrée de septembre pour les familles nocéennes, la Ville mutualise ses services.

Les désormais traditionnelles "inscriptions groupées", proposées depuis déjà de nombreuses années, sont faites pour vous aider et vous orienter, sans vous éparpiller. Quatre demi-journées spéciales vous permettront de vous inscrire aux divers services et activités initiées par la Ville. Ainsi, vous pourrez retrouver dès les jeudi 29 août, vendredi 30 août, et lundi 2 septembre, de 14h à 19h, les équipes de la Bibliothèque municipale, du Centre municipal d'action sportive et culturelle (CMASC), du Foyer de l'Amitié - L'escapade, du Centre Municipal de l'Enfance (CME), du Service Jeunesse, de la Restauration scolaire, du service des Sports et de l'Ecole municipale de musique. Le samedi 31 août, de 9h à 12h, ne seront présentes que les services scolaires, périscolaires, les cantines et les centres de loisirs. Et pour ceux qui n'auraient pas le temps de se rendre à la Salle des Fêtes pour ces "inscriptions groupées", il vous sera encore possible de retrouver ces différents services et toutes les associations nocéennes à l'occasion de la grande fête de la rentrée qui se tiendra le samedi 7 septembre sur la prairie du parc des coteaux d'Avron de 11h à 19h.

Renseignements au 01 43 00 96 16 ou sur le site de la Ville : www.mairie-neuillyplaisance.com



Cet été, la Fauvette s'installe dans les quartiers

Quatre séances de cinéma en plein-air seront organisées en juillet et août à Neuilly-Plaisance.

Le cinéma municipal "La Fauvette", c'est 30 000 spectateurs par an et une programmation pour tous les publics : du "blockbuster" au film plus confidentiel d'arts et essai, chacun trouve son bonheur pour un tarif plus abordable que dans les grands multiplex.

Cet été, le cinéma se déplacera dans les quartiers de Neuilly-Plaisance pour quatre séances exceptionnelles dans le cadre du Festival "La Fauvette prend l'air". "Ce sera l'occasion pour chacun d'assister à une projection gratuite au plus proche de son domicile et pour ceux qui ne partent pas

en vacances de bénéficier d'une séance de cinéma dans un cadre insolite," explique **Serge VALLÉE**, Adjoint au Maire délégué à la Culture.

La programmation :

Vendredi 12 juillet à 22h, terrain Perdrigé



Moonrise Kingdom

de Wes Anderson
avec Bruce Willis, Edward Norton,
Bill Murray...

Comédie | Etats-Unis | 2012

À partir de 9 ans

Sur une île au large de la Nouvelle-Angleterre, au cœur de l'été 1965, Suzy et Sam, douze ans, tombent amoureux, concluent un pacte secret et s'enfuient ensemble. Alors que chacun se mobilise pour les retrouver, une violente tempête s'approche des côtes et va bouleverser davantage encore la vie de la communauté.

Samedi 27 juillet à 22h, sur la Place de l'Echiquier (Bords de Marne)



Le magicien d'Oz

de Victor Fleming
avec Judy Garland, Franck Morgan...

Comédie musicale | Etats-Unis | 1946

À partir de 6 ans

Dorothy, jeune orpheline, vit chez son oncle et sa tante. Tout irait pour le mieux si l'institutrice ne détestait pas son chien. C'est alors que Dorothy fait un rêve où elle se trouve transportée au royaume magique des Munchkins à la recherche de son chien. Les Munchkins sont des nains protégés par la bonne fée du Nord mais menacés par la méchante fée de l'Ouest. Pour retrouver son chien, Dorothy doit s'emparer des chaussures rouges de la mauvaise fée et aller voir le magicien d'Oz dans son palais d'Emeraude.

Vendredi 9 août à 22h, au terrain d'évolution des Renouillères, Parc Kennedy



Charlie et la Chocolaterie

de Tim Burton
avec Johnny Depp,
Freddie Highmore...

Comédie | Etats-Unis | 2005

À partir de 6 ans

Charlie est un enfant issu d'une famille pauvre. Travaillant pour subvenir aux besoins des siens, il doit économiser chaque penny, et ne peut s'offrir les friandises dont raffolent les enfants de son âge. Pour obtenir son comptant de sucreries, il participe à un concours organisé par l'inquiétant Willy Wonka, le propriétaire de la fabrique de chocolat de la ville. Celui qui découvrira l'un des cinq tickets d'or que Wonka a cachés dans les barres de chocolat de sa fabrication gagnera une vie de sucreries.

Samedi 31 août à 21h30, la Place du Marché, Centre-Ville



Du vent dans mes mollets

de Carine Tardieu
avec Agnès Jaoui, Denis Podalydès,
Juliette Gombert...

Comédie | France | 2012

À partir de 9 ans

Prise en sandwich entre des parents qui la gavent d'amour et de boulettes, Rachel, 9 ans, compte les minutes qui la séparent de la liberté. Jusqu'au jour où son chemin croise celui de l'intrépide Valérie.

Comme un air d'été indien avec la Fête de la Rentrée et des Associations

Les vacances jouent les prolongations...

Samedi 7 septembre, se déroulera la traditionnelle Fête de la Rentrée et des Associations sur la prairie du Parc des coteaux d'Avron.

Ce grand rendez-vous rassemble, le temps d'une journée conviviale, toutes les associations culturelles et sportives nocéennes ainsi que tous les services de la Ville. Si vous n'avez pas encore fait votre choix, vous pourrez découvrir aux travers de différentes animations, expositions ou initiations, votre activité favorite et vous inscrire ou vous réinscrire sur place. Que ce soit pour vous ou pour toute la famille, chacun y trouvera son bonheur !

Pour parfaire la tradition, à partir de 18h sera servi le bœuf à la broche et l'aligot suivis d'une soirée dansante.

Inscrivez-vous dès maintenant au repas en remplissant le coupon ci-dessous à retourner en Mairie ou sur le site www.mairie-neuillyplaisance.com



Lors de l'édition 2012, le beau temps était au rendez-vous !



Coupon de Réservation

**Bœuf à la broche et aligot
6 € la part
Samedi 7 septembre 2013
à partir de 18h
Prairie du Parc des coteaux
d'Avron**

**Coupon à renvoyer au service Communication
6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance**

Nom :
Prénom :
Adresse (impératif) :
Code Postal :
Ville :
Téléphone :
Mobile :
Courriel :
Nombre de parts :

Je joins un chèque de €

Paiement obligatoire par chèque à l'ordre d'APACLES

Trop Plein de Sons au Cabaret Sauvage les 13 et 14 septembre

Trop Plein de Sons fait son festival de rentrée les 13 et 14 septembre prochains, au Cabaret Sauvage, salle parisienne incontournable de la nouvelle scène musicale française.

Lancé en 2005 à l'initiative de **Christian DEMUYNCK**, Maire de Neuilly-Plaisance, le festival Trop Plein de Sons regroupe aujourd'hui plus de 60 groupes de tous styles musicaux, un studio d'enregistrement et de répétition et beaucoup de talents !

Depuis début 2013, 11 groupes ont déjà été diffusés lors de concerts thématiques à la Bibliothèque municipale, faisant salle comble à chaque fois. Pour la rentrée, TPS prévoit de faire encore plus de bruit avec deux jours de festival dans une grande salle parisienne pouvant accueillir jusqu'à 1200 personnes : le Cabaret Sauvage.

Après plusieurs concerts dans des salles parisiennes (Le Réservoir, Le Bataclan...) le projet revient au lieu qui avait accompagné ses premiers pas parisiens, en juin 2006.

Rendez-vous est donc pris pour deux jours de musique et d'ambiance folle !

Retrouvez toutes les informations sur le projet ou les groupes : www.tropleindesons.fr



Informations pratiques :

Cabaret Sauvage

211, avenue Jean Jaurès - 75019 Paris

Vendredi 13 septembre, à 19h et samedi 14 septembre, à 17h

Tarifs : 8 € la soirée / 12 € le pass 2 jours

(pour réserver vos billets à l'avance, rendez-vous sur le site Internet de la ville www.mairie-neuillyplaisance.com ou à l'accueil de la Mairie).

Un système de navettes gratuites est mis en place entre la Mairie de Neuilly-Plaisance et la salle du Cabaret Sauvage, à Paris (sur réservation).

Participez au week-end festif de la Bibliothèque les 14 et 15 septembre

Pour fêter ses 40 ans, la Bibliothèque municipale organise un grand week-end festif les 14 et 15 septembre 2013.

Appel à témoin :

Depuis quand fréquentez-vous la bibliothèque ? Y veniez-vous quand vous étiez enfant ? Que cherchiez-vous et que trouviez-vous à la bibliothèque ? Vous souvenez-vous de sa construction, en 1973 ?

La Bibliothèque vous propose d'apporter votre témoignage et de raconter vos expériences de lecteurs et de Nocéens pour les regrouper dans un album. Les témoignages peuvent être déposés directement à la bibliothèque ou envoyés à l'adresse mail : bibliotheque@mairie-neuillyplaisance.com

Concours de dessins :

Toujours dans le cadre des 40 ans de la Bibliothèque, un concours de dessins est organisé sur le thème "**La bibliothèque du futur**". Le concours est ouvert aux enfants de 6 à 11 ans et de 12 à 14 ans (2 catégories). Les dessins doivent être réalisés sur papier A4, à la peinture, au crayon de couleur ou au feutre. Un formulaire de participation est à retirer à la bibliothèque ou à imprimer via le site Internet de la Ville (www.mairie-neuillyplaisance.com).

Les dessins doivent être déposés **avant le mercredi 4 septembre inclus** à la bibliothèque. Ils seront exposés du 5 au 14 septembre et le public pourra voter pour 3 dessins pendant cette période. Les résultats seront ensuite annoncés le 14 septembre, lors des animations de ce week-end festif.

Consultez le règlement sur : www.mairie-neuillyplaisance.com
Pour plus d'informations :
01 43 00 30 30

Devenez jury pour le prix nocéen de la "Nouvelle 2013"

La bibliothèque municipale a besoin de vous : vous appréciez la littérature ? Vous avez un bon sens critique ?
Devenez jury pour le prix nocéen de la "Nouvelle 2013".

Attention : les membres du jury ne peuvent pas participer au concours de nouvelles.

Renseignements et inscription auprès de la Bibliothèque : 01 43 00 30 30

Interview LA BOCCA DELLE DELIZIE



Inauguration le 5 juin en présence de Monsieur le Maire et de Nathalie SEIGNEUR, Adjointe au Maire déléguée au Commerce et à l'Artisanat

Passionnée et forte d'un amour pour l'Italie, Katia VAILLANT propose aux Nocéens un commerce authentique et de qualité aux couleurs de la Dolce Vita. Ouverte depuis le 31 mars, "La Bocca Delle Delizie" est une épicerie fine où le partage et l'authenticité sont les maîtres mots. Rencontre.

Comment est née La Bocca Delle Delizie ?

Lors de mes pauses déjeuner, je me suis rendu compte qu'il était difficile de manger sainement et à moindre coût. Les plats proposés dans les restaurants ne me convenaient plus. Créer ma propre entreprise était quelque chose qui vivait en moi depuis des années, mais l'occasion ne s'était jamais présentée.

J'imaginai ouvrir un commerce avec des produits de qualité pour donner du plaisir et faire rayonner les repas des clients. C'est suite à un licenciement que j'ai décidé de réaliser mon rêve et de devenir mon propre patron.

Pourquoi l'Italie ?

Proposer des produits italiens était pour moi une évidence car mes origines sont italiennes et je souhaite partager ou faire découvrir la gastronomie italienne.



Que proposez-vous dans votre épicerie ?

Il y a deux parties distinctes. La première avec l'épicerie et les produits frais. Tous mes produits sont fabriqués en Italie. Les clients peuvent acheter des pâtes, des sauces tomates, du vin, des huiles mais aussi de la charcuterie, du fromage, des antipastis...

Je propose tout ce que l'Italie fait de meilleur. La deuxième est la restauration. Tous les jours, je cuisine des pâtes dont la recette est créée à l'inspiration du mariage des goûts, que j'accompagne de différents ingrédients et sauces. Les clients ont la possibilité d'acheter mes recettes du jour, à manger sur place ou à emporter. Mes préparations sont issues des produits que je propose à la vente. Ils peuvent être dégustés sur place. Je propose des prix attractifs et travaille en toute transparence pour les clients.

Un mot pour conclure ?

Une citation qui me tient à cœur "A cœur vaillant, rien d'impossible".

La Bocca vous accueille de :
10h à 20h du mardi au vendredi
10h à 21h le samedi
10h à 14h le dimanche

Terminus : une affaire de famille

A la recherche du bonheur, Rui ALVES s'est installé à Neuilly-Plaisance il y a 7 mois. Propriétaire de deux autres restaurants aux spécialités portugaises à Clamart et Paris, l'ouverture du Terminus est pour lui un nouveau bol d'air. Son fils David l'a rejoint récemment. Cette histoire s'écrit désormais à deux. Rencontre avec ce dernier...

Que recherchez-vous en vous installant à Neuilly-Plaisance ?

Mon père voulait ouvrir un troisième restaurant mais pas n'importe où. Il était à la recherche d'un lieu loin de tout stress où il puisse se sentir plus serein. Quand il a découvert cet endroit, proche du plateau d'Avron, il a

tout de suite été séduit. Aujourd'hui, c'est moi qui ai repris la gestion de l'établissement. Il y a un esprit village et de la verdure tout autour de nous ! Un vrai bol d'air frais. De plus, l'accueil des Nocéens a été très chaleureux.

Que proposez-vous ?

Étant moi-même d'origine portugaise, je propose des spécialités très appréciées au Portugal. Notre chef réalise des plats traditionnels avec des produits du marché. Tous les midis au Terminus, nous proposons un plat du jour, qui a d'ailleurs beaucoup de succès. Nous faisons aussi des grillades et des sandwiches. Les clients peuvent aussi venir simplement boire un verre. C'est un vrai lieu de convivialité.



Récemment arrivé à Neuilly-Plaisance, David ALVES assure déjà la relève.

Le Terminus :
23 Avenue Daniel Perdrigé
93360 Neuilly-Plaisance
01 43 02 75 37

Tous les 2^{ème} vendredis du mois, nous organisons une soirée spéciale "Nuit de FADO". Ces soirées sont animées par des musiciens et des chanteurs portugais et c'est aussi l'occasion pour nous de mettre en avant nos spécialités culinaires.

“A chaque demande, une réponse personnalisée”

Courtier de métier, José Da Silva, directeur de l'agence ALEAS ASSURANCE, nous dresse un portrait de son métier d'assureur commerçant.

Pouvez-vous nous présenter votre métier ?

Je suis courtier depuis une vingtaine d'années. Aujourd'hui, je me considère plus commerçant que commercial. Je suis un professionnel très accessible et proche de mes clients, peut-être un peu "Old School" mais chaque accueil est personnalisé. Etant à l'écoute de leurs problèmes et en tant que courtier, j'ai toujours une solution. Je dispose de plusieurs partenaires et ce, afin de pouvoir répondre à tous les besoins. Gérant mes dossiers de A à Z, je tiens à créer un climat de confiance.

Mes compétences sont très larges car

j'interviens autant chez les particuliers, que pour les PME. Etant courtier généraliste, je suis à même d'assurer tous les risques, même les plus complexes : grosses cylindrées, problème de permis ou de résiliation de compagnies précédentes, jeunes conducteurs, souscription, gestion de sinistres... Pour moi chaque cas est unique. Ainsi j'adapte mes tarifs en fonction du type de contrat et du profil.

Pourquoi vous êtes vous installé à Neuilly-Plaisance ?

Je me suis installé à Neuilly-Plaisance en septembre 2005. Avant cela, j'avais un cabinet à Lagny et Meaux, où j'ha-



bite actuellement. Après avoir visité plusieurs villes, j'ai décidé de m'installer à Neuilly-Plaisance car je recherchais un centre ville agréable avec un côté "village". J'ai été séduit par cette proximité qui après 8 années est toujours aussi présente.

Horaires :

**Du mardi au vendredi de 10h à 12h30
et de 14h à 18h
Samedi de 9h30 à 12h30
Fermé lundi**



Mme LAMECHE (à droite) et son équipe sont heureuses de vous présenter leur nouvelle agence

Vendredi 14 juin, Monsieur le Maire, accompagné de **Nathalie SEIGNEUR**, Maire Adjointe à l'Activité Economique, au Commerce et à l'Artisanat a inauguré la nouvelle agence LCL, située au 39 avenue du Maréchal Foch à Neuilly-Plaisance, **Bernard-Philippe HOFFMANN**, Directeur Régional LCL, était également présent.

L'agence a ouvert ses portes au public le 14 mai dernier. Avant cette date, les locaux ont été occupés durant 6 mois par l'agence LCL de Neuilly-sur-Marne.

Composée d'une conseillère, d'une attachée commerciale et sous la direction de **Mme LAMECHE**, l'équipe vous accueille du mardi au vendredi de 9h-12h30 14h-18h, jeudi 9h-12h30 15h-18h, samedi 9h-13h 14h-16h.



Début juin : Fin de réfection du trottoir Rue Fernand Sanglier.



Fin juin : Fin des travaux rue Georges Clemenceau, remplacement d'une canalisation d'eau potable.



Fin juin : Fin de réfection du trottoir côté pair, rue Victor Hugo.



Début mai : Les portes du CMA ont été rénovées et repeintes par les jeunes de Neuilly Plaisance.



Début mai : réfection du revêtement des sols de la crèche du Centre.

■ Bloc notes

Grande collecte de jouets

L'association "Hôtel Social 93", fondée en 1985, s'est donnée pour mission de créer des structures d'hébergement provisoire et des logements destinés aux personnes les plus démunies.

Parmi celles-ci, nombre sont accueillies en famille et une attention toute particulière est portée aux enfants en prévision de Noël. Pour permettre à chaque enfant de recevoir un cadeau pour Noël 2013, une grande collecte de jouets est organisée par l'association.

La Ville de Neuilly-Plaisance se fait le relais de "Hôtel Social 93" en installant à la Mairie une boîte à jouets destinée à la collecte, du 1^{er} juillet au 18 septembre. Faites plaisir à un enfant !

La brocante des jeunes, saison 2 !

Après le succès remporté lors de sa première édition en 2012, la "Brocante des jeunes" se déroulera à nouveau cette année le même jour que la brocante.

Gratuite et réservée aux enfants de 8 à 14 ans, elle se tiendra de 14h30 à 18h30, dimanche 15 septembre, sur le parking du marché, avenue Foch.

Pour s'inscrire, rien de plus simple ; coupon à télécharger sur le site de la ville www.mairie-neuillyplaisance.com ou à retirer à l'accueil de la mairie ou encore auprès du service Jeunesse.

Attention nombre de places limité à 55 jeunes participants.

Fermetures exceptionnelles de structures municipales

Du 1^{er} au 5 juillet inclus, la piscine municipale sera exceptionnellement fermée pour cause de vidange.

Du 27 au 30 août inclus, la bibliothèque municipale sera à son tour exceptionnellement fermée dans le cadre du réaménagement de la section adulte.

Les permanences gratuites

- **Salle des permanences** : 6 bis, rue du Général de Gaulle
- **Contrôleur des impôts** : le 1^{er} mercredi de chaque mois de 14h à 16h.
- **Conseiller juridique** : les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 5^{ème} mercredis de chaque mois à partir de 18h30 et le 4^{ème} mercredi de chaque mois à partir de 19h.
- **Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés** : le 1^{er} samedi du mois de 10h à 11h45.
- **Conciliateur de justice** : le dernier mardi du mois de 9h à 12h.
- **Inscriptions aux crèches** : les lundis et jeudis de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous uniquement. Tél. : 01 43 00 34 92.
- **Conciliateur** : à la mairie du Raincy (121, avenue de la Résistance). Rendez-vous impératif au 01 43 02 42 00.
- **Écrivain public** : tous les jeudis de 10h à 12h, à la Maison des Associations (13, avenue Foch).

Vélos et transats sur les bords de Marne

Avec les beaux jours, vélos et transats sont de nouveau disponibles sur les bords de Marne (proche de l'aire de jeux) :

- En juin et en septembre, de 10h à 18h30, week-end et jours fériés : 3,60 € la location du vélo pour la journée
- En juillet et en août, de 10h à 18h30, du lundi au dimanche : 3,60 € la location du vélo pour la journée
- Le prêt de transat est gratuit

Attention : ouverture selon météo / carte d'identité exigée

Renseignements : 01 43 00 96 16

■ Echo Tri

Le compostage domestique (compostage par les ménages eux-mêmes des déchets de cuisine et de jardin) est un geste citoyen par lequel on transforme les biodéchets en fertilisant naturel.

Cela permet de :

- réduire la quantité de déchets que l'on jette à la poubelle ;
- En compostant soi-même ses biodéchets, ou avec ses voisins, on pourrait détourner de la poubelle 40 kg par personne et par an.
- faire des économies (individuelles et collectives) en achetant moins de sacs-poubelles et d'engrais et en limitant les frais de collecte et de traitement des déchets ;

- mieux respecter l'environnement en limitant les nuisances liées à la gestion des déchets et à l'utilisation d'engrais chimiques et en rendant à la terre la matière organique qu'elle nous a donnée.

Changer ses habitudes avec quelques gestes simples :

Pour réaliser son compost, la première chose à faire c'est de prendre l'habitude de ne plus jeter les déchets organiques à la poubelle car ils sont tous, à différents degrés, compostables.

Il suffit de les trier quand vous cuisinez, au moment de débarrasser la table ou en jardinant.

C'est simple et ça prend peu de temps. Mais il faut y penser !

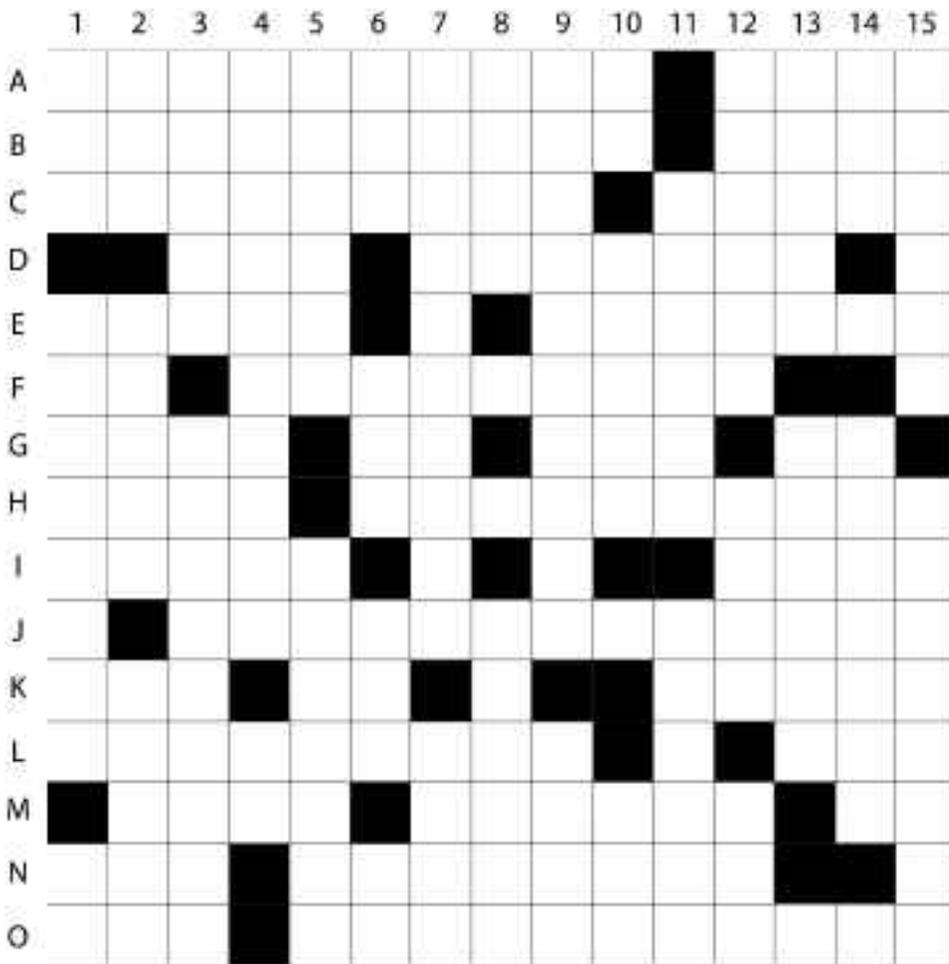
Vous pouvez déposer les déchets organiques quotidiens (épluchures, essuie-tout, sachets de thé...) dans une bassine (ou bio-seau) pour les stocker avant d'aller les déposer dans votre composteur.

En ce qui concerne vos déchets verts, vous pouvez les déposer en petits morceaux dans votre composteur.

Vous pouvez aussi ne pas ramasser systématiquement la tonte de gazon.

Coupé court et laissé sur place, le gazon constitue un bon engrais lorsqu'il se décompose. Mais pour cela, il ne faut pas que l'herbe soit trop haute !

Jeux du mois



Mots croisés d'Alessandro CEFALU

Horizontal

- A - Prend les paris - Tu
- B - Rosacée - Possible de l'avoir au ventre
- C - Adoucissant - Bûcha
- D - Peut voir en rajoutant un L - Quatrième dimanche du carême
- E - Etat de Polynésie - Fait connaître nettement
- F - Phonét. : Commune des Yvelines - Représentation figurative
- G - Variété de pelote basque jouée à l'envers - Amusé - Une charpente - Samarium
- H - Perroquet d'Indonésie - Perroquet de marine
- I - Chaîne de volcans sud-américains - Calendrier liturgique
- J - Artistes spécialisés comme supports de texte
- K - Inversé : unité monétaire - Pige - Lamée bien bousculée
- L - Pense à haute voix - Les miens (confus)
- M - Lait dans le langage enfantin - Utilisée contre les ecchymoses Interjection.
- N - Rivière - Poussais à mieux faire
- O - Articles - Professeure

Vertical

- 1 - Musette - Relais pour les voies sensibles - Article arabe
- 2 - Jeu - Textile synthétique - Ancienne région d'Asie Mineure
- 3 - Rivière de France - Pointes de métal
- 4 - Jeu de guerre - Lui
- 5 - Doutôt (se) - Zigzag
- 6 - Pote - Une discipline - En remontant : sigle des Nation Unies - Quelqu'un
- 7 - Ententes - Feuilles à mastiquer
- 8 - Unité monétaire - Bonbonne
- 9 - Rendre la clarté moins dense - A qui mieux mieux (à l')
- 10 - Note - Objet tabou - Par l'arrière : joyeux
- 11 - Castagner - Ecrivain français, cardinal arc - Fête chrétienne - Un dieu de Judas.
- 13 - Beaucoup - Lésion torpide de la peau, ganglions
- 14 - Se fatigua par l'arrière - Méthode d'exégèse rabbinique de la Bible
- 15 - Cavalier - Maladie de l'appareil digestif des abeilles

Solutions n°167



Sudoku

Difficile

4	3	8	9	1	2	5	6	7
7	5	9	6	4	8	2	1	3
6	1	2	3	7	5	8	4	9
9	2	1	8	3	4	7	5	6
8	6	3	7	5	9	1	2	4
5	4	7	1	2	6	3	9	8
3	7	5	4	6	1	9	8	2
2	8	4	5	9	7	6	3	1
1	9	6	2	8	3	4	7	5

Moyen

3	4	5	1	2	9	6	8	7
6	2	9	5	8	7	1	4	3
8	1	7	3	4	6	2	9	5
9	6	4	2	7	5	3	1	8
1	7	2	9	3	8	5	6	4
5	3	8	4	6	1	9	7	2
4	8	1	6	5	3	7	2	9
7	9	3	8	1	2	4	5	6
2	5	6	7	9	4	8	3	1

Parc des coteaux d'Avron : l'opposition se déchire !

En matière d'environnement, il y a ceux qui critiquent et ceux qui agissent. La gestion du Parc des Coteaux d'Avron en est une preuve évidente.

D'un côté, la majorité municipale a voté, année après année, l'acquisition des anciennes mines de gypse, pour en faire, depuis le 31 décembre 1999 un Parc de 31 hectares ouvert au public. Cette même majorité a décidé, lors du Conseil municipal du 25 avril, l'achat des 11 hectares situés de part et d'autres de

l'avenue des Fauvettes. Ces terrains permettent de relier Rosny-sous-Bois à Neuilly-Plaisance et la création du Parc Intercommunal. Un Parc que la majorité municipale a su protéger en obtenant des labels tels que Natura 2000 ou en créant des zones de biotope.

De l'autre côté, l'opposition socialiste se divise.

Trois voix ont soutenu le rachat de ces 11 hectares, deux se sont abstenus, ce qui prouve, une fois de plus son absence criante de vision à long terme. **Elle soutient un gouvernement qui valide le saccage du Plateau**

d'Avron, l'automne dernier. Elle soutient un Conseil Général qui ne finance pas l'acquisition des terrains alors qu'il s'y était engagé. Elle critique le fonctionnement du Syndicat Intercommunal de gestion du Plateau d'Avron, chargé d'aménager le futur Parc. Et cerise sur le gâteau, au moment de voter le rachat des onze derniers hectares, l'opposition se divise et certains de ses membres s'abstiennent ! Ces élus socialistes n'ont aucune vision d'avenir sur le cadre de vie exceptionnel que nous possédons.

Aurait-ils alors, et sans oser l'avouer, des volontés d'urbaniser massivement cette zone protégée ? Aurait-ils en plus la volonté de laisser à l'abandon des zones sous-minées et, pour l'instant, dangereuses ? Ou de relancer le projet de décharge à ciel ouvert que la majorité alors socialo-communiste avait initié avant 1983 ?

Face à une majorité de projets et d'ambition, l'opposition fait pâle figure en ne prenant pas la mesure de l'intérêt général.

Les élus de la majorité municipale

LA RÉNOVATION DU CENTRE-VILLE : UNE RÉALITÉ BIEN DEÇÀ DES ATTENTES

A l'approche des échéances électorales, le maire redouble de communication sur le réaménagement du centre ville. Il explique que la première phase est lancée (élargissement des trottoirs sur le tronçon commerçant de l'avenue du Maréchal Foch) et financée intégralement par le budget de la ville compte tenu du "renoncement" du Conseil Général de subventionner les travaux.

La vérité est tout autre : il n'existe pas de pro-

gramme ambitieux de réaménagement du centre-ville. A telle enseigne, **le budget des travaux** votés pour ce tronçon **concerne** principalement **le raccordement des eaux usées.** Sûr que cela va booster le commerce local !

En 30 ans de mandat local, le maire a multiplié les études de conseil, les réunions locales, les enquêtes d'opinion, les sondages pour finalement **rien proposer** si ce n'est l'élargissement de trottoirs sur une rue commerçante et il ose appeler cela "réaménagement du centre ville".

Son manque d'anticipation, son incapacité à investir sur le moyen terme porte un préjudice lourd au développement économique de notre Ville. Faut-il avoir programmé dans le temps cette nécessaire modernisation du centre ville, **le maire se retrouve aujourd'hui coincé financièrement.**

La situation économique contraint les dotations de l'État aux collectivités territoriales qui subventionnent moins de projets.

Au lieu de "pleurnicher" en reportant la responsabilité sur les autres, le maire aurait été mieux avisé de s'attaquer à ce projet il y a 15 ans et on

aurait aujourd'hui un centre ville moderne avec **des halles rénovées et attractives, une circulation piétonne élargie, un parking souterrain, du mobilier urbain moderne et agréable, un centre-ville** ou il ferait bon flâner...

Gouverner c'est prévoir dit le dicton, nous en faisons l'amère expérience à Neuilly-Plaisance.

**Muriel SOLIBIEDA,
Jean-Marie ADRIAENSSENS,
Maïté DOUCET,
François LABOULAYE,
Valérie SUCHOD,
Jean-Gibert LEOUE.
Vos élus de l'opposition**

Le livre du mois



Les poissons ne ferment pas les yeux d'Erri de Luca
aux Editions Gallimard

Un enfant de dix ans passe ses vacances comme chaque été au bord de la mer et fait la rencontre d'une fillette. Cette irruption dans sa vie bouleverse son quotidien, mais trois garçons jaloux s'en prennent à lui et le passent à

tabac. Une belle prose à lire lentement ou l'auteur nous emporte dans une période de sa vie où il aimait la plage, les mots croisés, la pêche à la ligne et les sorties en barque avec des pêcheurs. Un récit assez bouleversant, dans lequel l'écrivain se souvient du Naples des années 50 et surtout, des émotions qui agitaient ce petit garçon pas du tout comme les autres.

Etat civil

• Naissances :

Louna BUIGUES
Thomas GAILLARD
Benjamin LORIC
Victor EHRMANN
Diego TRAMONTIN
Marvyn LEFOLD
Louise JEANGORGES
Alexandre ROUSSEL
Maëlys GEORGELIN
Elise POULIQUEN
Asma YOUSOUFA
Elysa OLHAFI
Darcy SOOPRAMANIEN
Elsa ROUSSEAU
Sacha DEFANCE
Sacha BERNARDONI
Mathys NOBIAL
Sacha ALONSO
Diatou KONE
Youri GLAYMANN
Théo COCHARD
Dior DIONG
Léandro DOS SANTOS

• Mariages :

Pierre-Yves DENIZOT - Moufida KERKINI
Mustapha HOUSSA - Nedjma AMROUS

• Décès :

Arlette SETTIER veuve CHAMPION, 82 ans
Edmond BRUN, 83 ans
Jacqueline MATHÉ veuve TRUET, 88 ans
Jeanne RIBOLI épouse ROBUZZI, 88 ans
Pierre HOUZEAU, 85 ans
Guy BETHMONT, 70 ans
Elisabeth GÉRARD veuve MOUTON, 81 ans
Germaine MESURE veuve HUG, 100 ans
Raymonde BOURGEOIS, 87 ans
Marcel DEBORDEAU, 83 ans
Gino BORGATO, 78 ans
Isabelle TOUZARD, 48 ans
Odette GILLES, 89 ans
Momcilo MIHAJLOVIC, 58 ans
Christiane DOS SANTOS Epouse GROSSIN, 76 ans
Geneviève CHALARD veuve MARCHESI-GRANDI, 80 ans
Marianne GROSPAUD, 79 ans
Marguerite COUVREUR veuve MINNE, 93 ans

Pharmacies de garde

Dimanche 7 juillet 2013

Pharmacie REVEL ZERR ROCHER
Mme REVEL
151 bis avenue du Général de Gaulle
93330 NEUILLY-SUR-MARNE
01.43.08.22.56

Infirmier(e)

Mme BAUMGARTH
01 43 00 18 01

Dimanche 14 juillet 2013

Pharmacie MEDERIC
M. ABOU GHAZALEH
60 avenue Mederic
93160 NOISY-LE-GRAND
01.43.03.35.06

Mme DUMBI
01 43 08 06 32

Dimanche 21 juillet 2013

Pharmacie VAN DER MEEREN
Mme. VAN DER MEEREN
11 avenue Emile Cossonneau
93160 NOISY-LE-GRAND
01.43.03.54.47

M CAUDERLIER
01 43 00 21 96

Dimanche 28 juillet 2013

Pharmacie REYL
M. REYL
175 rue Pierre Brossolette
93160 NOISY-LE-GRAND
01.43.03.30.12

Mme BAUMGARTH
01 43 00 18 01

Dimanche 4 août 2013

Pharmacie JICQUEL
Mme. JICQUEL
218 rue Pierre Brossolette
93160 NOISY-LE-GRAND
01.43.03.31.30

Mme DUMBI
01 43 08 06 32

Dimanche 11 août 2013

Pharmacie JICQUEL
Mme. JICQUEL
218 rue Pierre Brossolette
93160 NOISY-LE-GRAND

Mme DUMBI
01 43 08 06 32

Jeudi 15 août 2013

Pharmacie Gabriel
M. NAHON
78 avenue du Général de Gaulle
93110 ROSNY-SOUS-BOIS
01.48.94.71.21

Mme BAUMGARTH
01 43 00 18 01

Dimanche 18 août 2013

Pharmacie Gabriel
M. NAHON
78 avenue du Général de Gaulle
93110 ROSNY-SOUS-BOIS
01.48.94.71.21

Mme DUMBI
01 43 08 06 32

Dimanche 25 août 2013

Pharmacie SYED
M. SYED
7 allée Louis Aragon
93160 NOISY-LE-GRAND
01.45.92.09.90

M CAUDERLIER
01 43 00 21 96

Les pharmacies de garde le dimanche le sont aussi le lundi matin. Sauf dérogation, les pharmacies doivent être ouvertes le lundi après-midi. Avant de vous déplacer, vérifiez, auprès du commissariat de Neuilly-sur-Marne, le nom du pharmacien de garde : 01 56 49 10 10.
Vous pouvez également retrouver les pharmacies de garde de la région Ile-de-France sur le site du syndicat des pharmaciens : www.uprp.net

URGENCES MÉDECINS

Le week-end, en cas d'urgence, vous pouvez appeler le
01 48 32 15 15 (valable nuit, dimanche, jours fériés).



"La Fauvette"
Informations
01 41 53 34 98

Programme Cinéma

Juillet 2013

Cinéma municipal de Neuilly-Plaisance

21, avenue Daniel Perdrigé - Plateau d'Avron

Salle climatisée - Dolby digital SRD - Accessible aux personnes handicapées
Salle classée Art et Essai - Label jeune public

**Du 10 juillet au 27 août,
les séances ciné-mômes sont suspendues.
le cinéma reste ouvert tous les jours sauf le jeudi.**

**Du mercredi 3
au mardi 9 juillet**

L'ÉTRANGE CREATURE DU LAC NOIR (2D et 3D)

Film de science-fiction de Jack Arnold
Avec Richard Carlson, Julie Adams...
Durée : 1h20 (1954 - Version restaurée)
À partir de 7 ans



Au cœur de l'Amazonie, un paléontologue découvre un fossile de main appartenant à une espèce inconnue. Persuadé qu'il s'agit du chaînon manquant entre l'homme et le poisson, il rassemble une expédition pour exhumer le reste du squelette. L'équipe décide alors de descendre le fleuve en bateau, sans se douter que les eaux abritent encore l'étrange créature...

"(...) une précieuse restauration en relief numérique permettra peut-être aujourd'hui de réévaluer le film qui constitue (...) l'un des sommets du genre, un survival palpitant au charme intact." (Les Inrocks)

Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €) - Vendredi 21h (3D)
Samedi 15h (3D) et 19h - Dimanche 14h30 - Lundi 16h15 (3D)

POP REDEMPTION*

Comédie française de Martin Le Gall
Avec Julien Doré, Grégory Gadebois...
Durée : 1h34
Tout Public



Chaque été, depuis leur adolescence, les Dead MaKabés se paient ce qu'ils appellent prétentieusement une "tournee d'été" - quelques concerts dans des festivals du fin fond de l'Europe. Mais, pour ces quatre copains, la crise de la trentaine couve et cette semaine de récréation risque bien d'être la dernière...

"Ce qui amuse, c'est le mélange permanent d'imagerie metal (...) et pop (...) : on reconnaît sans peine l'humour absurde et la touche pince-sans-rire d'Alexandre Astier (...), qui a collaboré au scénario." (Télérama)

Mercredi 16h - Jeudi 21h - Vendredi 18h45
Samedi 21h - Dimanche 16h30 - Lundi 14h et 21h

L'ATTENTAT (version originale)

Drame franco-libanais de Ziad Douairi
Avec Ali Suliman, Reymonde Amsellem...
Durée : 1h45
Adultes et adolescents



Dans un restaurant de Tel-Aviv, une femme fait exploser une bombe. Toute la journée, le docteur Amine, israélien d'origine arabe, opère les nombreuses victimes de l'attentat. Au milieu de la nuit, on le rappelle d'urgence pour lui annoncer que la kamikaze est sa propre femme.

"Ce film introspectif porté par l'excellent Ali Suliman évite le manichéisme pour explorer les ressorts intimes de cette tragédie." (Figaroscope)

Mercredi 21h - Jeudi 18h30 - Samedi 16h45
Dimanche 18h45 et 21h - Mardi 14h et 21h

**Du mercredi 10
au mardi 16 juillet**

CHRONIQUES D'UNE COUR DE RÉCRÉ

Comédie familiale française de Brahim Fritah
Avec Yanis Bahloul, Vincent Rottiers...
Durée : 1h27 / À partir de 7 ans



Pierrefitte-sur-Seine, 1980. Brahim, 10 ans, habite avec sa famille dans l'usine de construction de grues dont son père d'origine marocaine, est le gardien. Les films à la télé, la cour de l'usine, celle de l'école, les potes, constituent son univers...

"Brahim Fritah réalise une chronique sensible, attachante, et transmet son plaisir de reconstituer, de filmer décors et personnages avec un filtre joliment poétique." (Positif)

Vendredi 18h - Samedi 14h30 - Dimanche 14h30 - Mardi 14h et 21h

LA GRANDE BOUCLE

Comédie française de Laurent Tuel
Avec Clovis Cornillac, Bouli Lanners...
Durée : 1h38 / Tout public



François est un passionné du Tour de France. Licencié par son patron et quitté par sa femme, il part faire la Grande Boucle avec un jour d'avance sur les pros. D'abord seul, il est vite rejoint par d'autres, inspirés par son défi.

"Pourvu d'un scénario qui en vaut d'autres et porté par des acteurs motivés (...) La Grande Boucle divertit agréablement et, sans révolutionner la grammaire du film sportif (...), prouve que la comédie populaire n'a rien à perdre. (...)" (Positif)

Mercredi 18h30 - Samedi 18h30 et 21h - Dimanche 16h30 - Lundi 14h et 21h

THE BLING RING* (version originale)

Comédie dramatique américaine de Sofia Coppola
Avec Emma Watson, Israel Broussard...
Durée : 1h30 : Adultes et adolescents



À Los Angeles, un groupe d'adolescents fascinés par le people et l'univers des marques traque via Internet l'agenda des célébrités pour cambrioler leurs résidences. Ils subtiliseront pour plus de 3 millions de dollars d'objets de luxe. Les médias ont surnommé ce gang, le "Bling Ring".

"Un film brillant et acide." (Les Inrocks)

Mercredi 21h - Samedi 16h30 - Dimanche 18h45 et 21h - Lundi 16h15

**LA FAUVETTE PREND L'AIR :
LE CINÉMA LA FAUVETTE SE DÉPLACE
DANS VOS QUARTIERS ET VOUS PROPOSE
4 SÉANCES GRATUITES EN PLEIN AIR CET ÉTÉ !**

MOONRISE KINGDOM

Comédie dramatique américaine de Wes Anderson
Avec Bruce Willis, Edward Norton...
Durée : 1h35 (2012) / À partir de 9 ans



Sur une île au large de la Nouvelle-Angleterre, au cœur de l'été 1965, Suzy et Sam, douze ans, tombent amoureux, concluent un pacte secret et s'enfuient ensemble...

"Fuir la tristesse et l'ennui des adultes, partir à la poursuite du tête-à-tête magique, sur fond de météo menaçante : comme conteur, Wes Anderson ne cesse de s'affûter." (Télérama)

Vendredi 22h au Stade Perdrigé - Plateau d'Avron

* Film précédé d'un court métrage. "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.

Programme Cinéma

PLEIN TARIF : 5,50 € - TARIF REDUIT : 4,50 €
(Les séances entre 18h et 19h, moins de 18 ans, étudiants, plus de 65 ans et pour tous, les lundis). Tous les mercredis à 14h, tarif unique pour tous : 3,20 € - **Séances en 3D : +1 €**

**Du mercredi 17
au mardi 23 juillet**

MAN OF STEEL (2D et 3D)

Film d'action américain de Zack Snyder
Avec Henry Cavill, Amy Adams...

Durée : 2h20

A partir de 9 ans

Un petit garçon découvre qu'il possède des pouvoirs surnaturels et qu'il n'est pas né sur Terre. Plus tard, il s'engage dans un périple afin de comprendre d'où il vient et pourquoi il a été envoyé sur notre planète.



Vendredi 18h (3D) - Samedi 21h
Dimanche 14h - Lundi 21h (3D) - Mardi 14h

LES BEAUX JOURS

Comédie dramatique française de Marion Vernoux
Avec Fanny Ardant, Patrick Chesnais...

Durée : 1h34

Tout public

Des beaux jours ? Caroline, fraîchement retraitée, n'a que ça devant elle : du temps libre et encore du temps libre. La belle vie ? Pas si simple... Comment alors tout réinventer ?

"En dirigeant une icône comme si c'était une jeune première, Marion Vernoux a permis à une actrice souvent grave de révéler une loufoquerie victorieuse. Et en jouant le jeu, Fanny Ardant a fait naître la confiance en soi d'un cinéaste. De tels échanges sont assez rares pour que nous nous permettions de les saluer avec bonheur." (Positif)



Mercredi 18h45 - Vendredi 21h
Samedi 16h30 - Dimanche 16h45 et 19h - Lundi 14h

NÉ QUELQUE PART*

Comédie dramatique française de Mohamed Hamidi
Avec Jamel Debbouze, Tewfik Jallab...

Durée : 1h27

Tout public

Farid, jeune Français de 26 ans, doit aller en Algérie pour sauver la maison de son père. Découvrant ce pays où il n'a jamais mis les pieds, il tombe sous le charme d'une galerie de personnages étonnants dont l'humour et la simplicité vont profondément le toucher. Parmi eux, son cousin, un jeune homme vif et débrouillard qui nourrit le rêve de pouvoir rejoindre la France...



Mercredi 21h - Samedi 14h30 et 18h45
Dimanche 21h - Lundi 16h15 - Mardi 21h

ABONNEMENT 19,50 € soit 3,90 € l'entrée
Carte rechargeable de 5 entrées, validité 90 jours, 1 ou 2 entrées par séance
ABONNEMENT PASSION : 17,40 € soit 2,90 € l'entrée
Carte nominative de 6 entrées, validité 30 jours, 1 place maximum par séance

**Du mercredi 24
au mardi 30 juillet**

MOI, MOCHE ET MÉCHANT 2 (en 2D et 3D)

Film d'animation américain de Chris Renaud et Pierre Coffin

Durée : 1h38

A partir de 6 ans

Ayant abandonné la super-criminalité et mis de côté ses activités funestes pour se consacrer à la paternité, Gru, avec le Professeur Néfario et les Minions, doit se trouver de nouvelles occupations.



Vendredi 21h (3D) - Samedi 14h (3D) - Dimanche 14h15
Lundi 16h15 (3D) - Mardi 14h et 21h

LA MARQUE DES ANGES - MISERERE

Film policier français de Sylvain White
Avec Gérard Depardieu, Joey Starr...

Durée : 1h45

Adultes et adolescents

À Paris, Lionel Kasdan, commissaire de la BRI à la retraite, enquête sur un meurtre étrange : un chef de chœur a été retrouvé mort dans sa paroisse, les tympans détruits, sans qu'aucun témoin n'ait apparemment assisté à la scène.

Adaptation du roman de Jean-Christophe Grangé après Les Rivières Pourpres, L'Empire des loups et Le Concile de Pierre.



Mercredi 21h - Vendredi 18h30 - Samedi 16h15 - Dimanche 21h - Lundi 14h

JOSEPHINE*

Comédie française de Agnès Obadia
Avec Marilou Berry, Mehdi Nebbou...

Durée : 1h28 / Tout public

Joséphine, 29 ans trois-quart, obnubilée par la taille de ses fesses, source de tous ses problèmes, n'a toujours pas trouvé l'homme de ses rêves non-fumeur-bon-cuisinier-qui-aime-les-chats-et-qui-veut-plein-d'enfants. Sa seule consolation, c'est qu'elle vit avec Brad Pitt... consolation de courte durée puisque c'est son chat.

Adaptation de la bande dessinée de Pénélope Bagieu.



Mercredi 18h30 - Samedi 18h30 - Dimanche 16h30 et 18h45 - Lundi 21h

**LA FAUVETTE PREND L'AIR :
LE CINÉMA LA FAUVETTE SE DÉPLACE
DANS VOS QUARTIERS ET VOUS PROPOSE
4 SÉANCES GRATUITES EN PLEIN AIR CET ÉTÉ !**

LE MAGICIEN D'OZ

Comédie musicale de Victor Fleming
Avec Judy Garland...

Durée : 1h42 (1939) / À partir de 6 ans

Dorothy, jeune orpheline, vit chez son oncle et sa tante. Tout irait pour le mieux si l'institutrice ne détestait pas son chien. C'est alors que Dorothy fait un rêve où elle se trouve transportée au royaume magique des Munchkins à la recherche de son chien. Les Munchkins sont des nains protégés par la bonne fée du Nord mais menacés par la méchante fée de l'Ouest.



Samedi 22h sur la Place de l'Échiquier - Bords de Marne

* Film précédé d'un court métrage. "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.

Faites le plein d'activités pour la rentrée !

LA FÊTE DE LA RENTRÉE



SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2013

De 11h00 à 21h00

PARC DES COTEAUX D'AVRON - CHEMIN DES PELOUSES D'AVRON

**Inscriptions et
démonstrations des
activités culturelles
et sportives**

**Associations
culturelles et sportives
et services municipaux**

Jeux et animations

Bœuf à la broche le soir

Concerts et soirée dansante

Informations et réservations

www.mairie-neullyplaisance.com - 01 43 00 96 16